



Terre des hommes  
tch.ch



# RAPPORT DE L'ÉTUDE DE BASE

## Projet de Protection des Enfants Migrants le Long du Corridor Abidjan- Lagos

**(CORAL)**

Dr Neil Howard

Dr Mélanie Jacquemin

Dr Dorte Thorsen

Assistants de recherche:

Dr Asha Amirali, Julia Lang, Rita Koabenan.

*Les opinions exprimées dans cette étude sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les opinions ou positions de Terre des hommes- Lausanne, du MAEJT et de ENDA*



## Table des Matières

Table des Matières	2
Résumé exécutif	4
Introduction	10
Structure du rapport	10
Questions de Recherche	10
Méthodologie	11
Revue documentaire thématique.	11
Les enfants et jeunes assistants de recherche - EJAR	11
Méthodes quantitatives	12
Méthodes qualitatives	13
Entretiens individuels	13
Focus groups	14
Jeux de rôle	14
Séances collectives de dessin	14
Photovoice	15
Entretiens individuels et focus groups avec les acteurs de protection	16
Organisation de la recherche	16
Difficultés et contraintes	19
Temporalité de l'étude	20
Support logistique	21
Principes éthiques	22
Résultats et discussion	23
Principales conclusions de la littérature	24
Corrélations entre migration et travail	24
Agency des enfants et des jeunes	25
Scolarisation, apprentissage, travail et migration : des liens étroits	25
Apports de la perspective de genre	26
Les mesures officielles de protection de l'enfance ont de sérieuses limites	27
Principales conclusions de la recherche du terrain	28
La famille comme source de vulnérabilité	31
La famille comme protection	34



Terre des hommes  
tdh.ch



Transitions des adolescent/e/s migrant/e/s	37
Gagner et épargner: une source de vulnérabilité ou de protection	40
Filières de placement/enfants loués	42
L'apprentissage en tant que protection et exploitation	45
Les services de protection existent, mais sont limités	46
Recommandations pour des recherches futures	49
Recommandations programmatiques	51
Sur le terrain	51
Au niveau institutionnel, politique et programmatique	57
Conclusion	58
Références citées	60
Annexes	63
Annexe 1 : Questionnaire au Ghana et en Côte d'Ivoire	63
Annexe 2 : Questions d'enquête auprès des enfants	66
Annexe 3: Résultats du questionnaire au Ghana, Sept. 2017	68



## Résumé exécutif

Le 1er avril 2017, Terre des Hommes (TdH), ENDA et le Mouvement Africain des Enfants et Jeunes Travailleurs (MAEJT) ont lancé le Projet pour la Protection des Enfants Migrants le long du Corridor Abidjan-Lagos (CORAL), soit dans les cinq pays suivants : Côte d'Ivoire, Ghana, Togo, Bénin et Nigeria. L'objectif principal du projet CORAL est de renforcer les services de protection de l'enfance pour les enfants migrants et les enfants concernés par la migration, en améliorant l'accès à ces services, en renforçant les services existants, en créant de nouveaux services et en aidant à l'intégration des services formels et informels. Le présent document constitue le rapport de référence pour ce projet, conçu principalement en tant qu'analyse de situation susceptible d'orienter la programmation future du projet.

Le **travail sur le terrain** pour cette étude de base s'est déroulé en plusieurs tranches entre juillet et septembre 2017, sur huit sites répartis dans les cinq pays. Trois jours ont été consacrés à chacun des sites de recherche. Chaque site était situé dans ou à proximité d'un marché, soit au centre des plus grandes villes de chaque pays (Abidjan, Accra, Lomé, Cotonou et Lagos) soit dans les villes frontalières entre deux pays (Sémé-Krake, Noé et Aflao). La logique de ces choix était simple: les marchés et les postes-frontières sont des centres économiques majeurs qui attirent de nombreux migrants, y compris des enfants, qui tentent de gagner leur vie. Ils sont également des sites majeurs de vulnérabilité et d'exploitation. L'hypothèse retenue était donc qu'il s'agit de lieux où se trouve une forte concentration d'enfants migrants et d'enfants concernés par la migration, notamment celles et ceux qui sont exposés à des formes d'exploitation.

La **méthodologie** de cette étude est inspirée de la recherche-action participative (RAP). La RAP est un moyen d'impliquer les personnes vivant dans des conditions difficiles, en tant qu'agents de changement et acteurs de leur propre développement. Contrairement aux formes plus classiques des programmes de développement - dans lesquelles les bénéficiaires des projets sont impliqués après coup, souvent de manière "top-down" - la RAP cherche à travailler "avec", plutôt que "sur" les populations pour lesquelles les projets sont conçus. Elle cherche à les intégrer à tous les niveaux du processus - de l'analyse de leur situation jusqu'à l'élaboration de solutions, en passant par la conception des interventions et les processus d'évaluation. Plusieurs outils ont été utilisés pour mettre en œuvre cette méthodologie: entretiens individuels, discussions de groupe, séances collectives de dessin, *Photovoice*, jeux de rôles; ils ont été déployés *via* le recours à des enfants et des jeunes comme assistants de recherche, notamment pour administrer des questionnaires simples.

**Sept questions de recherche** ont guidé cette étude:

QR1: Qui bouge ? Quand ? Pourquoi ? Comment? Où ?

QR2: Quelle est l'expérience de l'enfant (travailleur) migrant ?



Terre des hommes  
tdh.ch



QR3: Comment l'enfant comprend-il vulnérabilité(s) et risque(s) ?

QR4: Quels sont les mécanismes de protection endogènes qui existent ? Comment sont-ils compris et utilisés ?

QR5: Quels mécanismes de protection formels existent ? Comment sont-ils expérimentés ?

QR6: Que peut-on faire pour soutenir le formel dans le renforcement de l'informel ?

QR7: En quoi la migration fait-elle une différence ?

Au total, **598** personnes ont participé à la recherche, dont 552 enfants et adolescents et 46 adultes, tous acteurs de la protection ou employeurs. Les principaux **résultats** de la recherche sont les suivants :

*Le rôle mixte des familles.* L'institution de la famille est apparue comme une entité ambiguë capable à la fois de fournir protection et soutien aux enfants dans le besoin et de constituer une menace directe pour la sécurité et le bien-être de l'enfant. De nombreux enfants ont mentionné leur famille comme étant l'entité vers laquelle ils se tourneraient en cas de difficulté, et bon nombre d'enfants non accompagnés ont reconnu qu'ils se trouvaient en situation aggravée depuis qu'ils n'avaient plus de soutien familial. En réalité, parmi les enfants les plus vulnérables, le fait d'être seuls et hors des liens familiaux est un facteur de vulnérabilité plus important que le statut de migrant. De même, un grand nombre d'enfants migrants, plus particulièrement ceux en situation de fugue, se retrouvent dans des situations difficiles parce qu'ils ont fui leur famille, notamment pour des raisons liées à la violence intrafamiliale ou à sa menace. La peur d'être puni/e ou battu/e pousse de nombreux enfants à quitter le domicile familial; ils réalisent ensuite et disent que la famille n'est pas protectrice *en soi*, ni de manière intrinsèque.

*Des services de protection existent, mais sont limités.* L'étude a relevé un grand nombre de services formels et informels de protection de l'enfance dans chaque localité. L'équipe de TdH a pu cartographier une variété de structures formelles de protection, tandis que l'équipe de consultants a rencontré beaucoup d'autres acteurs/services plus informels de protection – des réseaux de solidarité dans le voisinage à des coopératives d'épargne ou des associations de jeunes. Chaque type de structure peut apporter un soutien aux enfants et jeunes migrants, et nos résultats confirment largement que l'accès aux services de protection - formels ou informels - laisse les enfants dans une meilleure situation que lorsqu'ils n'y ont pas accès. Cependant, ces services sont limités. L'offre de services formels spécifiquement destinés aux situations des filles fait défaut; les enfants en situation de rue n'ont pas suffisamment accès à des lieux sécurisés pour dormir et économiser leur argent; enfin, un nombre considérable d'enfants vivent à proximité de services dont ils ignorent l'existence. Tout cela ajoute à leur vulnérabilité.

*Les "petits problèmes" comptent.* Parmi les difficultés de protection auxquelles les enfants sont confrontés, les plus banales sont souvent les plus importantes. Les petites blessures, la violence interpersonnelle (notamment au sein des familles, des gangs d'enfants des rues ou des forces de l'ordre comme la police), le fait de dormir



Terre des hommes

tth.ch



dehors, l'incapacité d'épargner: tous ces éléments occupent une place prépondérante dans les récits des enfants sur les dangers et les menaces auxquels ils font face dans leur recherche de bien-être. Évidemment, l'argent compte beaucoup. Les enfants rencontrés dans le cadre de cette étude sont tous en situation de pauvreté et ont tous exprimé le besoin d'argent, et la nécessité de pouvoir le garder en toute sécurité ; une question qu'ils et elles ont très fréquemment soulevée étant de savoir pourquoi les services d'appui ne pilotent pas des projets pour simplement leur donner de l'argent et les aider à le gérer. La violence et les risques de vol constituent un problème central pour les enfants en situation de rue, qu'ils soient migrants ou non.

*Adolescence et transition sociale.* Dans les différents sites étudiés ici, les adolescents de moins de 18 ans assument généralement des responsabilités familiales et sociales, comme par exemple s'occuper de frères et sœurs plus jeunes ou de leurs propres enfants, ou encore gagner un salaire pour contribuer au bien-être de leur famille. Ces contributions sont importantes tant pour leur propre développement socioculturel et émotionnel que pour le bien-être de leurs communautés. Elles sont fondamentales pour comprendre le travail et la mobilité des enfants, ainsi que les formes de vulnérabilité qu'ils rencontrent. A cet égard, soulignons que l'âge moyen des enfants migrants enquêtés au Ghana est de 15 ans, ce qui en Afrique de l'Ouest correspond globalement à l'âge auquel un jeune se trouve en transition sociale vers l'âge adulte et la prise d'indépendance. Les récits d'enfants migrants en témoignent également, quand ils expriment les motivations diverses de leur départ (incluant le désir de grandir, d'apprendre, de découvrir à l'aventure, mais aussi de soutenir leur famille) ainsi que leur fierté de surmonter l'adversité. Les stratégies de protection de l'enfance doivent tenir compte de ces nuances, en travaillant avec les normes et les structures sociales existantes, plutôt que contre celles-ci.

*Filières de placement d'enfants.* Les normes sociales jouent également un rôle important dans la perpétuation des filières de placement et de mise au travail des enfants migrants. Malgré des années d'efforts de sensibilisation à la lutte contre la traite consacrés à la répression du placement d'enfants, ces pratiques se poursuivent, à partir de réseaux communautaires et familiaux qui structurent cette forme de mobilité de travail des enfants. Des efforts de protection doivent être engagés en lien avec ces réseaux s'ils veulent réussir.

*L'apprentissage comme forme de protection et d'exploitation.* L'apprentissage reste l'une des voies les plus recherchées pour sortir de la pauvreté, tant par les enfants, par leur famille et par les ONG qui cherchent à les soutenir. Souvent, c'est pour de bonnes raisons - lorsqu'il se fait correctement, l'apprentissage est un excellent mécanisme de transfert de compétences et peut assurer aux enfants une insertion professionnelle stable. De plus, il fournit souvent nourriture et hébergement aux enfants apprentis. Cependant, il arrive que les modalités d'apprentissage génèrent des formes d'exploitation, les jeunes apprentis se voyant refuser leur "libération" tant qu'ils ne peuvent payer des frais souvent exorbitants. Il est manifeste que les



apprentissages proposés par les ONG restent sexospécifiques et traditionnels. De nouvelles recherches sur ce sujet sont absolument nécessaires, pour développer parallèlement des projets innovants.

Compte tenu de ce qui précède, nos **recommandations** sont les suivantes:

1. Dans les lieux d'intervention du projet CORAL, augmenter les espaces existants pour que les enfants puissent se rassembler et recevoir un soutien formel ou informel, qu'ils soient migrants ou non; construire de nouveaux espaces pour les enfants là où il n'en n'existe pas; renforcer les mécanismes communautaires pour créer de tels espaces et les formes de soutien qu'ils visent à promouvoir, comme ceux mis en place par le MAEJT; sensibiliser les enfants et les communautés aux services qui existent.

2. Créer des mécanismes pour aider les enfants en situation de rue à dormir en toute sécurité pendant la nuit. Le manque de sécurité nocturne est en effet l'un des principaux problèmes auxquels sont confrontés les enfants qui travaillent et/ou dorment dans la rue et sur les marchés. Menacés parfois par les forces de l'ordre, par des enfants et des jeunes plus âgés qu'eux et par les éléments extérieurs, ils ont généralement besoin d'abri et de protection. Pour cette raison, nous recommandons à CORAL de concentrer ses efforts sur ces aspects-là.

3. Élargir la couverture médicale de base pour les enfants vulnérables, y compris celles et ceux qui sont en situation de rue, en mobilité ou concernés par la mobilité. Comme on l'a dit, les "petites difficultés" ont leur importance et l'adjonction de services de santé de base à des services de protection ainsi élargis ne serait pas difficile à mettre en œuvre.

4. Développer un système de micro-banques géré par des enfants dans les espaces où CORAL intervient, en particulier dans les zones d'activité économique telles que les marchés ou les villes frontalières. Dans tous les sites de cette étude et *via* tous les outils méthodologiques déployés, les enfants nous ont clairement fait comprendre que le vol constitue l'une des plus grandes menaces pour leur bien-être. Pour beaucoup, ce danger les hantait chaque nuit, et des formes primaires de prédation semblaient être la norme dans l'environnement nocturne extrêmement précaire des marchés, du moins au Bénin, au Togo et au Nigeria. C'est pourquoi nous encourageons vivement CORAL à investir du temps et des ressources dans la mise en place d'une série d'interventions de micro-épargne, de préférence coordonnées par des enfants, afin d'aider ces derniers à épargner en toute sécurité à partir des revenus de leurs micro-activités économiques.

5. Recherche et innovation en apprentissage. Comme nous l'avons mentionné plus haut, l'apprentissage est très recherché et souvent problématique. Les dispositifs informels n'arrivent pas toujours à prendre en charge sérieusement les apprentis qu'ils sont censés former, tandis que les programmes formels d'apprentissage qui existent sont souvent très schématiques. Nous recommandons d'explorer les



possibilités d'organiser de nouveaux apprentissages plus adaptés aux réalités actuelles du marché du travail (les réparateurs de téléphones cellulaires sont de plus en plus demandés, par exemple). Nous recommandons également d'inclure une composante d'alphabétisation aux programmes d'apprentissage existants.

6. Travailler à la sensibilisation des forces de l'ordre, en particulier par rapport aux menaces perçues ou réelles de violence qu'elles font peser sur les enfants en situation de rue. Nous recommandons à l'équipe de CORAL de travailler en collaboration avec les forces de l'ordre sur chaque site d'intervention pour trouver des solutions originales qui permettent aux autorités de remplir leurs mandats tout en devenant une source de protection pour les plus vulnérables. Il faut s'attendre à ce que les solutions envisagées soient différentes d'un site à l'autre.

7. Faire de la sensibilisation dans les familles concernant les effets potentiels des châtiments corporels infligés aux enfants migrants. La violence interpersonnelle et intrafamiliale est ressortie comme une source de préoccupation importante pour les enfants dans cette étude de base. De nombreux enfants ont identifié les "corrections" parentales comme une menace majeure pour leur bien-être et comme un danger auquel ils sont souvent confrontés. D'autres ont explicitement reconnu avoir fugué de chez eux pour éviter ce type de correction. C'est pourquoi, bien qu'on ne puisse ignorer l'importance accordée à la discipline et aux pratiques de parentalité sévères dans de nombreuses sociétés d'Afrique de l'Ouest, nous recommandons néanmoins que CORAL explore des possibilités de plaidoyer et de messages de sensibilisation autour des conséquences potentielles de l'utilisation des châtiments corporels comme stratégie d'éducation parentale.

8. Organiser des forums multipartites de protection. Nous avons vu plus haut que les filières de placement d'enfants continuent d'exister et jouent un rôle important dans la mobilité intra-régionale des enfants. Nous recommandons donc que l'équipe de CORAL travaille en coopération avec les différents acteurs de ces réseaux et autres partenaires concernés, afin de développer des stratégies situées visant à assurer la protection des enfants migrants (et travailleurs). Ce type d'actions concertées et inclusives sont plus susceptibles de réussir que les seules mesures de répression.

9. Notre avant-dernière recommandation est d'ordre structurel, à l'échelle nationale et régionale. Comme le confirment nos résultats, "l'argent fait tout", ce qui n'est pas surprenant à l'ère du capitalisme. Les enfants ont besoin d'argent pour pratiquement tout ce qu'ils veulent entreprendre et le manque d'argent est l'un des principaux facteurs qui contribuent à leur vulnérabilité. A cet égard, une extension structurelle des services de protection sociale afin d'inclure un revenu minimal pour tous est souhaitable. Il est fort peu probable que cela puisse être réalisé dans un avenir proche ni dans le cadre du projet CORAL, mais nous pensons que le volet plaidoyer de CORAL devrait promouvoir le principe de transferts monétaires universels ou de revenu universel de base, en tant qu'unique moyen de répondre aux besoins humains fondamentaux.



10. Enfin, nous recommandons que Tdh et ses partenaires explorent davantage la RAP dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de ses programmes. La RAP est à la fois une approche conceptuelle et une boîte à outils méthodologiques pour élaborer des interventions efficaces et adaptées à chaque contexte, dans une logique de solidarité plutôt que de charité. En tant que cadre de référence théorique et méthodologique pour cette étude de base, cela nous a permis de faire émerger des recommandations à partir des discussions avec les enfants et leurs communautés, afin d'envisager des réponses immédiates et empiriquement fondées aux problèmes qu'ils disent avoir. Dans le même ordre d'idées, nous recommandons de poursuivre le travail dans une démarche de RAP avec des groupes d'enfants de chaque localité du projet CORAL, afin de suivre et d'évaluer l'impact des interventions du programme. Pour se faire, un petit groupe d'enfants et jeunes chercheurs spécifiquement formés pourrait être mis sur pied, avec l'objectif de documenter leurs histoires et leurs trajectoires, ainsi que celles de leurs pair/e/s.



## Introduction

Le 1er avril 2017, Terre des Hommes, ENDA et MAEJT ont lancé le projet CORAL dans cinq pays : Côte d'Ivoire, Ghana, Togo, Bénin et Nigeria. L'objectif principal de CORAL est de renforcer les services de protection de l'enfance pour les enfants migrants et concernés par la migration, notamment en améliorant l'accès à ces services, en renforçant les services existants, en créant de nouveaux services et en aidant à l'intégration des services formels et informels. Le présent document constitue le rapport de l'étude de base réalisée pour ce projet, en tant qu'analyse de la situation. Il pose les bases conceptuelles et empiriques des interventions ultérieures du projet sur la base de recherches menées dans chacun des pays du projet.

## Structure du rapport

Rédigé par une équipe de consultants universitaires et chercheur-e-s internationaux spécialisés dans les migrations des enfants, le rapport expose tout d'abord la méthodologie de l'étude, incluant une revue thématique de la littérature récente et les différents outils méthodologiques mobilisés pour les enquêtes. Il décrit ensuite le processus de cette recherche, puis expose les problèmes, difficultés et contraintes rencontrés au cours de l'étude de base. Enfin, il présente une synthèse des résultats empiriques, esquisse des orientations pour la recherche future et propose des recommandations pour les interventions spécifiques que le projet CORAL pourrait initier. En annexe sont reproduits les questionnaires et guides d'entretien élaborés pour cette étude de base.

## Questions de Recherche

D'après le mandat du Tdh, les questions suivantes ont été retenues comme questions de recherche centrales :

QR1: Qui bouge? Quand? Pourquoi? Comment? Où ?

QR2: Quelle est l'expérience de l'enfant (travailleur) migrant ?

QR3: Comment l'enfant comprend-il vulnérabilité(s) et risque(s)?

QR4: Quels sont mécanismes de protection endogènes qui existent? Comment sont-ils compris et utilisés ?

QR5: Quels mécanismes de protection formels existent? Comment sont-ils expérimentés?

QR6: Que peut-on faire pour soutenir le formel dans le renforcement de l'informel?

QR7: En quoi la migration fait-elle une différence ?



## Méthodologie

### Revue documentaire thématique

Il existe une littérature académique et non académique riche et diversifiée sur la mobilité des enfants et des jeunes ouest-africains et sur les pratiques de protection, incluant un certain nombre de textes de référence publiés par chacun/e des consultants de l'étude, ainsi qu'une série de rapports d'études conduites par différentes ONG, notamment depuis les dix dernières années, par Tdh et ses partenaires de "la plateforme Mobilités". Partant du postulat selon lequel ces documents sont disponibles pour et bien connus par l'équipe du projet CORAL, la revue documentaire réalisée pour cette étude de base avait pour objectif d'élargir les sources d'analyse, en mettant l'accent sur les approches centrées sur les enfants et les jeunes pour comprendre les perspectives qu'ils ont sur les relations familiales et sociales, l'éducation au sens large (scolaire et autre), la mobilité et le travail, les imaginaires relatifs à un avenir prometteur et leurs expériences en termes de chances et de vulnérabilités. Enfin, cette revue documentaire s'est intéressée au contexte institutionnel, en prêtant attention à la manière dont la protection de l'enfance est abordée en général et dans la gestion des migrations en Afrique de l'Ouest. Les principaux éléments issus de la documentation recensée, sont présentés ci-dessous.

Une méthode mixte de recherche et d'analyse, quantitative et qualitative, a été mise en œuvre pour répondre à ces questions. Les différents éléments composant cette méthode sont détaillés ci-après.

### Les enfants et jeunes assistants de recherche - EJAR

L'une des principales méthodes choisies avec Tdh pour assurer la nature participative et centrée sur l'enfant dans notre recherche, consistait à intégrer dans l'étude de base un petit nombre d'enfants et jeunes comme assistants de recherche (EJAR). Notre intention était de les « recruter » parmi les groupes de base des AEJT sur les sites où ils existaient, en visant un nombre paritaire de filles et de garçons. Notre objectif était qu'ils nous appuient à la fois pour la sélection des participants à l'étude et pour la traduction en/des langues locales. Notre ambition était que, même dans le contexte d'un temps de recherche de terrain aussi court, cette collaboration permettrait aux EJAR d'avoir un aperçu du processus de recherche et d'acquérir de nouvelles compétences de base en matière de recherche. L'initiative (à titre expérimental) d'engager les EJAR pour collecter des données quantitatives de base



visait également à renforcer les capacités à plus long terme et à assurer la continuité entre les passages d'enquêtes successifs, si cet aspect devait être mis en place dans le cadre du processus de suivi et d'évaluation du projet CORAL.

En pratique, cette démarche a raisonnablement bien fonctionné. Nous avons expliqué aux EJAR comment nous souhaitons qu'ils trouvent et mobilisent les participants à l'étude, et quelle était la différence entre la traduction et la conduite des questions principales. Nous leur avons expliqué la logique d'utilisation des différents outils méthodologiques de la recherche, et les axes de comparaison des résultats. Le soutien des EJAR dans chacun des sites de l'étude fut essentiel, en particulier à Sémé-Krake, à Cotonou et à Noé où le soutien direct des équipes Tdh et AEJT a été limité. La création récente des groupes de base EJT au Ghana a inévitablement affecté la participation des enfants et jeunes pour l'identification des participants à la recherche; ce travail a été réalisé par deux responsables de l'AEJT âgés bien au-delà de 18 ans, et des EJAR ont été employés comme enquêteurs pour l'administration des questionnaires. Une situation similaire s'est trouvée à Noé en Côte d'Ivoire où, le processus de création d'un groupe de base EJT n'avait pas encore abouti; les EJAR engagés pour l'identification des participants à l'étude et l'administration des questionnaires, n'étaient pas (encore ?) membres de l'AEJT, et tous avaient entre 18 ans et 25 ans.

## Méthodes quantitatives

L'objectif initial du volet quantitatif de cette étude était de produire un indicateur de la mobilité des enfants à partir des données du dernier recensement général de la population de chacun des 5 pays. Cet indicateur devait être ventilé par sexe, groupe d'âge, lieu de résidence, lien avec le chef de ménage, statut scolaire, niveau d'instruction et type d'activité. Toutefois, en raison de l'inaccessibilité des données de recensement dans le cadre de cette étude de base, il n'a pas été possible de produire cet indicateur.

Compte tenu de cette limitation imprévue, les enquêtes qualitatives conduites au Ghana et en Côte d'Ivoire ont été complétées par une base quantitative.

Un questionnaire composé de 35 questions (voir Annexe 1) a été passé dans les quatre sites couverts par l'étude de base au Ghana et en Côte d'Ivoire, dans le but de renseigner les caractéristiques socio- démographiques, les conditions de mobilité et la situation des enfants enquêtés. Même si les résultats produits sont intéressants (cf. *infra*), il est de prime importance de souligner ici, qu'ils ne peuvent prétendre à aucune représentativité statistique. Les résultats des enquêtes sont à considérer à titre illustratif et seraient à tester au moyen d'une enquête quantitative plus systématique et de plus grande ampleur. Au total, 214 questionnaires ont été administrés au Ghana et 66 en Côte d'Ivoire auprès d'enfants migrants et d'enfants de migrants.

*Tableau 1: Nombre et sexe des participants à l'enquête par questionnaire administré par les EJAR au Ghana et en Côte d'Ivoire*



Terre des hommes  
tdh.ch



	Filles	Garçons	TOTAL
Ghana - Accra	45	76	121
Ghana - Aflao	33	60	93
Total Ghana	78	136	214
CI - Noé	21	14	35
CI - Abidjan	18	13	31
Total CI	39	27	66

Comme convenu dans les TdR de cette étude de base, l'équipe de consultants a également engagé une assistante de recherche quantitative pour produire quelques ventilations statistiques indicatives à partir des données quantitatives de ces questionnaires, mais aussi à partir des données collectées *via* les méthodes qualitatives.

## Méthodes qualitatives

Compte tenu des limites empêchant la réalisation d'une recherche quantitative significative pour cette étude de base, et de l'engagement pour la démarche participative (RAP) partagée par Tdh et par chacun/e des consultant/e/s de l'équipe de recherche, les éléments centraux de notre méthodologie ont été qualitatifs et participatifs. Par "participation", nous entendons une approche qui considère toutes les personnes - y compris les enfants - comme des acteurs et des sujets au sens plein, c'est-à-dire pouvant apporter quelque chose au processus de recherche. La recherche participative porte donc sur « la "*génération*" du savoir, plutôt que sur son enregistrement ou son extraction » (Veale *in* Campbell et Trotter, 2007 : 33), suivant des méthodes conçues pour apprendre auprès et avec les enfants, plutôt que sur les enfants ou à leur sujet. Lorsque les enfants parlent eux-mêmes de leur vie, de leurs priorités, etc., nous obtenons une meilleure compréhension de leur vision du monde et de leur « talent pour vivre »<sup>1</sup> (Mizen et Ofosu-Kusi, 2010: 256). Lorsque cela s'accompagne d'une réflexion commune sur ce qu'il convient de faire avec ces informations - comme c'est le cas dans la RAP -, il en découle généralement des programmes plus efficaces.

### *Entretiens individuels*

<sup>1</sup> Cf. la notion de « talent for living » élaborée à partir des enquêtes conduites par P. Mizen et Y. Ofosu-Kusi sur l'enfance urbaine en contexte de grande pauvreté à Accra (Mizen & Ofosu-Kusi, 2013).



Comme dans toute étude qualitative, les entretiens individuels furent au centre de la méthodologie. Ils ont été mobilisés pour accéder avec certain-e-s participant-e-s à un niveau d'information plus précis que ne le permettaient les autres méthodes en *focus groups*. En plus des éléments biographiques, les entretiens individuels ont permis d'explorer les parcours migratoires des enfants, les voies et conditions de leur mise au travail, la manière dont ils/elles percevaient l'effet de leur mobilité sur leur sentiment de soi, sur leur sécurité et leur bien-être et ce qui, de leur point de vue, constituait un danger ou une source de vulnérabilité ; la grille d'entretien est reproduite à l'Annexe 2.

### *Focus groups*

Les entretiens collectifs ou les discussions de groupe (*focus groups*) avec les enfants ont constitué une méthode centrale dans cette étude de base. Ils ont parfois été mobilisés comme des outils autonomes, mais le plus souvent pour renforcer le sens des activités participatives décrites ci-dessous, c'est-à-dire principalement des jeux de rôles et des séances de dessin. Leur utilité réside dans l'étendue des données que l'on peut recueillir en peu de temps, et pour valider des "données collectives" telles que les représentations dominantes chez les enfants enquêtés, en termes de menaces, d'opportunités d'avenir ou de moyens de protection.

### *Jeux de rôle*

Les jeux de rôle constituent une méthode puissante pour mettre les plus jeunes à l'aise et accéder à une parole difficile à produire dans un cadre formel, en partie parce que les enfants trouvent généralement amusants à la fois d'y participer et de les regarder. Ils sont également utiles dans la mesure où ils permettent aux enfants d'exercer un certain contrôle sur leur présentation de soi : ce sont eux qui conçoivent la pièce et la présentent. Nous avons choisi d'utiliser des jeux de rôle dans tous les sites de cette étude. Dans chacun d'eux, nous avons regroupé 4 à 6 enfants et leur avons demandé de préparer et de jouer une courte pièce de théâtre sur des thèmes définis au préalable, notamment sur les dangers et les risques, la protection, les besoins, les aspirations et les espoirs. Après chaque jeu de rôle, nous avons ensuite animé des *focus groups* avec les « acteurs » de ces jeux et, quand cela était possible avec le public. Cela nous a permis de discuter avec les "acteurs" de ce qu'ils avaient présenté, et de poser des questions plus générales sur chaque thème à l'ensemble du groupe, afin de confirmer, de nuancer ou de réfuter les éléments (ré)présentés par chaque groupe d'intervenant/e/s.

### *Séances collectives de dessin*

Autre outil de méthode central dans cette étude de base: le dessin collectif. Il s'agissait de réunir autour d'une grande feuille de papier, de petits groupes d'enfants



équipés de stylos et de marqueurs (parfois de crayons au tracé plus léger...). Après quelques consignes introductives, chaque groupe (ou chaque membre du groupe) était invité à dessiner ce qui lui venait à l'esprit par rapport au thème défini (soit sur demande, soit par tirage au sort) : par exemple, les dangers encourus, les formes ou besoins de protection, ou encore des projections imaginaires sur leur situation future d'ici 5 à 10 ans. Les avantages de cette méthode sont nombreux. Tout d'abord, la dimension ludique de l'activité, pour des enfants qui grandissent dans des environnements où stylos et papier sont souvent peu accessibles. Ensuite, le simple fait qu'il s'agisse d'une situation rare (extraordinaire) engendre souvent du lien et de l'ouverture. Enfin, le dessin comme support offre aux enfants la possibilité de s'exprimer sans paroles et de jouer en partageant leur histoire ou leur ressenti. Les copies des dessins insérées plus loin dans l'analyse (*infra*) témoignent de la richesse et de la puissance des résultats obtenus avec cette méthode.

### *Photovoice*

Comme le dessin, le *Photovoice* est une autre méthode participative reposant sur l'image visuelle. Elle présente un intérêt particulier pour saisir un aperçu concret de la vie quotidienne des enfants et/ou des choses qu'ils trouvent difficiles ou auxquelles ils aspirent dans le présent et pour l'avenir. La méthode consiste à prêter des appareils-photo aux enfants sur un temps suffisamment long (12 à 36 heures) pour qu'ils mettent en clichés leur vie quotidienne et/ou les thèmes discutés avec eux au préalable ; les photos servent ensuite de support pour la conduite d'un entretien individuel approfondi. L'atout principal de cette méthode, réside dans sa capacité à faire ressortir les questions ayant guidé les choix des enfants, que les chercheurs n'auraient pas nécessairement pensé à poser. Une autre force, est de donner accès aux représentations et autoreprésentations de l'enfant lui-même, et d'offrir ainsi une perspective différente du monde de l'enfant.

*Tableau 2: Enfants participants, répartition par méthode de collecte.*

<b>Enfants enquêtés</b>	<b>Filles</b>	<b>Garçons</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Méthode</b>			
Focus group & dessin collectif	<b>62</b>	<b>76</b>	<b>138</b>
Focus group & jeux de rôle	<b>35</b>	<b>39</b>	<b>74</b>
Entretiens individuels	<b>46</b>	<b>40</b>	<b>86</b>



Photovoice	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>9</b>
Questionnaire	<b>117</b>	<b>163</b>	<b>280</b>

NB: Certains enfants ont participé à plusieurs méthodes, c'est pourquoi le nombre total d'enfants ayant participé à l'ensemble des méthodes (non calculé ici) est plus élevé que le nombre total d'enfants ayant participé à l'étude de base (n = 579, cf. section Résultats et discussion).

### *Entretiens individuels et focus groups avec les acteurs de protection*

Le dernier volet des enquêtes de terrain à l'origine du corpus collecté est composé d'entretiens individuels et collectifs avec différents types d'acteurs locaux de la protection de l'enfance : des représentants de structures étatiques, des responsables ou agents d'ONG et d'organisations de la société civile (OSC), des acteurs informels de protection tels que des maîtres d'atelier/d'apprentissage, des employeurs, des tuteurs/tutrices, des membres des groupes de base des AEJT ou des leaders communautaires. Les thèmes abordés concernaient l'existence d'institutions formelles de protection de l'enfance, leurs relations les unes avec les autres, leurs écarts et décalages les plus significatifs, et les relations que les structures formelles ont (ou n'ont pas) avec des instances ou des acteurs informels, qui peuvent cependant être centraux pour l'accompagnement protecteur. Nous avons également soumis à la discussion et « testé » des idées émergentes d'interventions de protection et avons collecté les commentaires émis à leur sujet.

## Organisation de la recherche

Pour faire face aux sérieuses contraintes de temps posées à l'étude de base, il a été décidé pendant l'atelier de cadrage méthodologique de l'étude de base (Cotonou, 17/07/2017) que l'équipe adopterait une approche d'étude de cas, recentrée sur 8 sites retenus parmi les 25 qui font partie de l'ensemble du projet CORAL. Chacun de ces 8 sites, devait être un marché situé soit au centre des plus grandes villes de chaque pays (Abidjan, Accra, Lomé, Cotonou et Lagos), soit dans les villes frontalières (Sémé-Krake, Aflao et Noé).

La logique de ces choix était simple: les marchés sont des centres économiques majeurs qui attirent de nombreux migrants, y compris des enfants, qui viennent tenter de gagner leur vie. Ils sont également des sites majeurs de vulnérabilité et d'exploitation. En outre, les villes frontalières comportent des risques particuliers liés aux mouvements illicites, bien que dans le contexte ouest-africain, cela concerne davantage les marchandises que les personnes. Nous avons émis l'hypothèse que la concentration relativement élevée des forces de l'ordre autour des postes frontaliers, pourrait constituer une menace pour les enfants qui travaillent et vivent dans la rue si



des agents des forces policières, les découvraient ainsi en situation de marginalité (« hors-liens »).

Ce fut un choix délibéré de ne pas inclure des sites considérés comme des "zones d'envoi" pour des raisons logistiques, car cela exigeait de consacrer beaucoup de temps aux déplacements vers ces sites, au détriment du temps consacré aux activités de recherche avec les enfants et les jeunes, ainsi qu'avec les acteurs du marché du travail et les institutions de protection de l'enfance. La cartographie des trajectoires des jeunes migrants dans les sites étudiés, définis et choisis comme zones de destination (et parfois de transit), a néanmoins permis de mieux comprendre les dynamiques qui ont conduit à leur migration. En outre, alors que les motivations à l'origine de la migration des enfants ont été amplement documentées dans les études sur les "zones rurales de départ" : Hashim et Thorsen (2011) par exemple, ont mené des enquêtes ethnographiques centrées sur l'enfant au Ghana et au Burkina Faso qui ont démontré les relations complexes entre la pauvreté rurale, les solidarités familiales, les aspirations envers l'école et la formation professionnelle, les transitions sociales liées au travail et aux obligations socio-familiales, et la négociation par les adolescents de cet âge social, comme autant de facteurs pouvant motiver la migration des enfants et des jeunes. Les conceptions locales du travail des enfants comme mode d'acquisition de compétences et de socialisation, par lequel ils apprennent à travailler, à faire face aux exigences du travail, à gérer leurs revenus et à assumer progressivement des responsabilités croissantes vis-à-vis de leur famille, constituent un élément central et sous-jacent de la migration des enfants en Afrique de l'Ouest (Bourdillon, 2006, 2014; Hashim, 2004; Howard, 2012; Jacquemin, 2011; Ofosu-Kusi, 2014; Thorsen, 2006).

Malgré une préoccupation mondiale concernant le travail des enfants, la plupart des recherches sur les enfants travailleurs migrants est de faible envergure et ciblée sur un type spécifique d'activités. L'économie informelle urbaine est souvent traitée comme un espace de travail uniforme et non sexospécifique, malgré la diversité des emplois occupés par les enfants et les jeunes. Les recherches approfondies et de longue durée sont rares. Des exceptions existent : dans les pays concernés par le projet CORAL, ils incluent l'étude de Jacquemin (2012) sur la transformation des pratiques familiales de placement des filles domestiques, en un système salarial, l'étude de Buchbinder (2013) sur les filles togolaises venues travailler sur les marchés nigériens, et l'étude de Thorsen (2014a, b) sur les adolescents migrants (garçons) d'origine bissa partis travailler à Ouagadougou et Abidjan, toutes trois axées sur la manière dont les très jeunes migrants "se débrouillent" dans les zones urbaines à forte activité économique. Bien que le cadre temporel de cette étude de base ait été très court, nous avons pu apporter à l'analyse notre expertise collective sur les représentations locales du travail des enfants, les pratiques des filières migratoires et l'organisation du marché du travail (informel) urbain, avec le souci de donner aux acteurs de la programmation, de nouveaux matériaux empiriques.

*Tableau 3: Sites et dates du travail de terrain*



**Terre des hommes**  
tdh.ch



<b>SITES DE RECHERCHE</b>	<b>Dates des terrains</b>
<b>BENIN</b>	<b>17-23 Juillet 2017</b>
Sémé-Krake (Centre Don Bosco et centres d'apprentissage)	19-21 Juillet 2017
Cotonou (Marché Dantokpa)	22-23 Juillet 2017
<b>TOGO</b>	<b>24-28 Juillet 2017</b>
Lomé (Grand Marché)	24-28 Juillet 2017
<b>NIGERIA</b>	<b>24-28 Juillet 2017</b>
Lagos	24-28 Juillet 2017
<b>GHANA</b>	<b>7-14 Septembre 2017</b>
Accra (Marchés d'Okaishie et de Kaneshie et Sarpaiman)	8-10 Septembre 2017
Aflao	11-13 Septembre 2017
<b>CÔTE D'IVOIRE</b>	<b>11-17 Septembre 2017</b>
Abidjan (Port-Bouët : marché, Abattoirs, Carrefour des Jeunes/PECI)	15-17 Septembre 2017
Noé (Centre social, Poste frontière, marché hebdomadaire)	12-14 Septembre 2017

En ce qui concerne les lieux spécifiques de la recherche, la combinaison des contraintes de temps (nous n'avons que trois jours de recherche disponibles par site), la nécessité d'un lieu de recherche sûr pour interroger des enfants travailleurs et/ou migrants potentiellement vulnérables, et le partenariat existant entre Tdh et le MAEJT, nous ont conduits à choisir comme base géographique de recherche le "bureau" d'un acteur local de protection situé dans ou à proximité de chacun des marchés. Ces lieux incluaient des bureaux d'extension de Tdh, des locaux des groupes de base du MAEJT et les locaux d'autres ONG de protection de l'enfance comme Don Bosco, ou des bureaux gouvernementaux de protection sociale comme



le Centre social de Noé. La situation fut différente sur les deux sites de l'étude au Ghana: les lieux pour conduire les entretiens et mener les activités de groupe ont dû être identifiés et négociés au fur et à mesure que la recherche progressait, ce qui a pris un temps précieux et occasionné quelques manques en matière de confidentialité. À Noé, ces difficultés n'ont pas eu lieu grâce à l'engagement entier et continu du responsable du Centre social et de son équipe, qui ont donné pleine disponibilité des locaux et de leur temps pour l'étude de base.

Mener la recherche dans les locaux des acteurs officiels de la protection de l'enfance fut très pratique et certainement sûr, mais cela est venu introduire deux biais dans notre échantillonnage. Premièrement, si un grand nombre d'enfants et de jeunes ont ainsi été, de fait, très facilement accessibles, ils étaient déjà concernés par certaines formes d'intervention à leur endroit ; et deuxièmement, le déséquilibre de genre observé dans ces structures a été reproduit dans nos enquêtes : la majorité des enfants et jeunes rencontrés étaient des garçons (surtout aux Togo, Bénin et Nigéria, car les filles ont pu être davantage rencontrées à Noé et à Accra). Au Ghana, l'échantillonnage a fait l'objet d'un autre type de biais : plutôt que de s'en tenir à un seul marché, la recherche a inclus des groupes de jeunes migrants que l'équipe Tdh/AEJT avait identifiés comme particulièrement vulnérables, par exemple des filles travaillant comme « kayaye » (porteuses/caryatides), des garçons travaillant comme ramasseurs de ferraille/de déchets ou comme petits porteurs (pousseurs de brouettes), et des filles et des garçons en situation de rue. La recherche a également porté sur des enfants de migrants, dont beaucoup étaient scolarisés. Seuls quelques-uns des participants aux activités participatives, étaient employés dans les boutiques, les kiosques ou étals de rue, ou les maquis (petits restaurants), et aucun d'entre eux n'était apprenti.

Afin d'atténuer ces deux biais majeurs, nous avons également cherché à avoir accès à des jeunes qui n'étaient pas actuellement dans l'orbite des ONG ou des interventions de protection de l'enfance existantes, et à accéder à la fois aux garçons et aux filles dans chaque site. A Sémé-Krake par exemple, il s'est agi de rechercher activement deux ateliers locaux (un coiffeur et un tailleur) afin de parler avec les nombreux apprentis sur place, en particulier les filles (qui y étaient majoritaires). De même, à Lagos, il a fallu chercher des filles qui travaillaient dans les restaurants locaux, ce qui a exigé beaucoup de temps et de persuasion. Des efforts du même type ont été menés à Noé pour cibler les garçons, mais l'accès à un plus grand nombre de garçons impliquait de conduire des enquêtes dans des campements ruraux en dehors de la ville, ce qui n'a pas été possible étant donné le temps court alloué au travail de terrain. A Accra, nous avons spécifiquement cherché à inclure des migrants originaires des autres pays du projet CORAL pour examiner s'il y avait des différences significatives dans les conditions de vie et de travail et dans l'accès aux services de protection de l'enfance.

## Difficultés et contraintes



Terre des hommes  
tdh.ch



Comme dans tout projet de recherche, nous avons eu à surmonter diverses contraintes et limites pendant le déroulement de cette étude de base. Certaines d'entre elles furent mineures et ont simplement exigé quelques ajustements. D'autres furent beaucoup plus importantes jusqu'à entraver sérieusement la qualité des données qui ont pu être recueillies. Les grandes lignes en sont exposées ci-dessous.

### *Temporalité de l'étude*

Le temps fut sans conteste la ressource la plus défailante dans cette étude de base. Nécessairement le temps a été sous-estimé à la fois par Tdh, ENDA, MAEJT et les chercheurs dans leur proposition technique 45 jours pour mener des recherches participatives et analyser les données sur huit sites dans cinq pays, c'est insuffisant. Concrètement pour les chercheur-e-s, cela impliquait de ne passer que trois jours sur chacun des sites de recherche, ce qui conduit à une sorte de « recherche express » qui limite la profondeur des données collectées puis de leur analyse. Cela a de plus fortement limité la formation que nous pouvions donner aux EJAR.

De plus, ce temps limité nous rendait dépendants de la connaissance que les équipes de Tdh et AEJT avaient de chaque site ; or il est apparu clairement au cours des enquêtes, que les informations de contexte dont disposaient ces équipes, étaient fortement influencées par des objectifs de programmation et de plaidoyer et parfois peu préparées à saisir les perspectives des enfants eux-mêmes. De plus, l'état de leurs connaissances était très variable selon les sites. Au Ghana, par exemple qui est un nouveau pays d'intervention directe de Tdh ni Tdh ni l'AEJT n'était encore bien implanté dans les zones d'activité économique intense d'Accra et d'Aflao,

Sur tous les pays, les équipes ont fait un travail admirable pour assurer une large base de participants à la recherche (y compris pour mobiliser certains enfants qui n'étaient pas familiers des circuits de protection et des ONG). Cependant, à plusieurs reprises, nous avons dû enquêter avec des participants qui ne répondaient pas à nos critères d'échantillonnage. Par exemple, de nombreux enfants enquêtés se trouvaient en situation de mobilité mais avaient migré dans des conditions de protection adéquate avec un parent proche, ou avec leurs parents biologiques, parfois en très bas âge (< 4 ans) ; autre exemple, une proportion importante des enfants sélectionnés par les EJAR étaient en situation de migration interne, plusieurs provenaient d'autres pays que ceux du « Corridor Abidjan-Lagos » ; d'autres enfin étaient des enfants de migrants mais étaient eux-mêmes né-e-s dans la localité de l'enquête ou alors y avaient passé la majeure partie de leur vie. Au final, les participants-e-s présentaient un profil sociologique qui révélait un réel intérêt pour les préoccupations générales sur la protection des enfants en contexte de pauvreté, mais qui ne correspondaient pas au focus de cette étude.

Concernant tous les besoins de traduction entre langues locales, anglais et français, il était prévu dans les TdR de cette étude, que les chercheur/e/s puissent s'appuyer sur les équipes locales des partenaires et sur les enfants et jeunes des groupes locaux du MAEJT. Cette démarche devait assurer un volet indispensable du travail,



car sans traduction cette étude ne pouvait pas être réalisée. Cependant, quand l'exercice de traduction se fait sans formation adéquate, le traducteur ne maîtrise pas toujours la distinction entre la traduction "neutre" qui est recherchée, et les distorsions qu'apportent ses propres interprétations. Les questions ne sont alors pas posées avec suffisamment de soin pour permettre d'approfondir les thèmes d'intérêt, et la traduction des réponses des participants, manque généralement de précision.

Le volet quantitatif de cette étude de base au Ghana et en Côte d'Ivoire a été entravé du fait que le temps manquait pour tester correctement les questionnaires (c'est-à-dire *via* plusieurs passages) et s'assurer que toutes les questions avaient été formulées de manière claire et accessible à tous les enfants âgés de 6 à 17 ans. De même, l'insuffisance du temps consacré à la formation et à la supervision des EJAR a eu des conséquences sur la qualité du remplissage des questionnaires et leur homogénéité<sup>2</sup>. Enfin, le temps et les ressources disponibles n'ont pas permis de recueillir un nombre suffisant de données pour être représentatives du groupe très diversifié d'enfants défini comme groupe cible de CORAL. Cependant, le fait que certains des EJAR, y compris les plus jeunes (14-15 ans) aient pu travailler avec rigueur, montre bien qu'ils sont capables de réaliser le travail attendu, et qu'une meilleure formation permettrait de résoudre les problèmes d'inexactitude rencontrés dans la collecte des données.

### *Défis logistiques*

Cette recherche a été confrontée à plusieurs défis majeurs sur le plan logistique, tout particulièrement, ceux liés à la coordination, au transport et à la compréhension des engagements financiers réciproques.

Un problème majeur de coordination concernait les visas, avec le changement des procédures d'obtention de visa pour le Nigéria, l'équipe de chercheurs n'a pas pu se rendre au Nigéria (ce qui explique l'état limité des données collectées dans ce pays), et que la lettre d'invitation de Tdh pour le Ghana a été rejetée par le Haut-Commissariat du Ghana. Dans le cas du Nigéria, un plan d'urgence a dû être élaboré ; dans le cas du Ghana, des frais supplémentaires ont dû être payés pour obtenir le visa en temps voulu.

Les problèmes de coordination et le manque de communication ont par ailleurs entaché la collaboration de l'équipe Tdh/AEJT au Ghana.

Le soutien logistique prévu en matière de transport, fut en réalité fort limité. Tandis qu'un véhicule Tdh fut mis à disposition au Bénin et au Togo, un temps considérable

---

<sup>2</sup> Dans l'analyse de l'enquête par questionnaires conduite au Ghana, nous avons dû par exemple en rejeter 24 sur 214 (soit 11%), soit en raison d'un nombre trop important d'informations non renseignées (4), soit parce que la personne interrogée ne correspondait pas aux critères d'âge retenus (20). Parmi les 191 questionnaires finalement retenus, des informations sont manquantes, très souvent celles qui concernent les trajectoires migratoires des enfants antérieures au lieu actuel de résidence (et de l'enquête), et leurs conditions de travail.



fut gaspillé au Ghana dans les transports en commun vers les faubourgs d'Accra pour y conduire des activités participatives avec un groupe de base EJT. En Côte d'Ivoire, où le même type de scénario était plus que prévisible, les retards liés aux transports en commun n'ont été évités que parce que Mélanie Jacquemin a pu obtenir à un tarif préférentiel, la location d'un véhicule auprès de son institution, l'IRD. Le coût de la location du véhicule a été payé par le projet CORAL.

Sur le plan budgétaire, le budget initial comprenait un montant plus élevé pour compenser les EJAR et nourrir les enfants participant à la recherche que ce que Tdh et le MAEJT étaient habitués à payer. L'équipe de recherche qui a effectué les premières recherches sur le terrain (au Bénin, au Togo et au Nigéria) a travaillé dur pour résoudre les divergences entourant la rémunération afin de réduire le risque d'affaiblir la confiance entre les EJAR et l'équipe nationale CORAL. Il convient de noter qu'au Ghana, l'équipe de Tdh a facilité le paiement des EJAR et des participants à la recherche lors du deuxième tour de la recherche sur le terrain..

Les membres de l'équipe de recherche finalement on note un manqué de matériels dans plusieurs cas du à la mal compréhension des supports promis par Tdh.

### *Défis éthiques*

Les questions d'éthique sont à prendre en considération dès le démarrage d'un projet de recherche, afin d'être intégrées à la fois dans l'organisation des ressources humaines, du budget, du calendrier et bien sûr dans les outils et la planification de la recherche en tant que tels. Dans les démarches participatives, l'éthique constitue un processus continu, depuis la conception du projet jusqu'à la restitution de ses résultats (Graham, 2013).

Les limites décrites ci-dessus ont considérablement entravé notre capacité à répondre pleinement aux principes éthiques de la recherche participative avec les enfants. Cependant l'ensemble des personnes impliquées dans le projet a su généralement faire preuve de grandes qualités d'adaptation, grâce à l'implication absolument remarquable de quelques-un/e/s, grâce à la dynamique collective qui fait partie de l'histoire du MAEJT, ainsi qu'au sens pratique et à l'expérience des chercheur-e-s impliqué/e/s. Ceci qui nous rappelle aussi que l'éthique n'est pas un principe figé, mais qu'elle ressort plutôt d'une démarche situationnelle et négociée, en lien avec le contexte de sa mise en pratique.

Au niveau des outils et des pratiques de l'enquête de terrain, les principes fondamentaux de la recherche participative avec les enfants ont pu être appliqués (Ennew et al., 2009). Il s'agit notamment de fournir à l'avance à tous les participants, des informations sur l'étude ; de demander le consentement à participer (de l'enfant et d'un responsable : parent/tuteur/employeur, le cas échéant) ; d'assurer une participation entièrement volontaire ; d'éviter de nuire à l'enfant et de le/la mettre en situation critique ; d'être attentif aux relations de pouvoir (âge et genre) ; d'assurer anonymat et confidentialité des données recueillies.



Ces deux principes, anonymat et confidentialité, sont d'une importance fondamentale et de haute priorité. Même lorsqu'il existe une convergence thématique et temporelle (calendriers superposés) entre deux études qui impliquent les mêmes organisations, les données produites dans l'une ne peuvent être diffusées à l'autre sans qu'il y ait eu communication ou accord préalable. Un exemple : sans qu'il y ait eu communication ni, par conséquent d'avis préalable, certaines données produites par l'étude de base CORAL ont été demandées pour être utilisées dans une étude pour le RAO par ENDA et MAEJT (Réseau Afrique de l'Ouest pour la protection des enfants) sur la comptabilisation et l'identification des enfants en migration : cela n'était pas inclus dans les TDR ni le mandat de l'étude de base CORAL, et cela soulève des questions éthiques et politiques importantes. L'équipe des chercheur-e-s engagée pour l'étude de base CORAL n'a pas choisi de travailler pour répondre à cette demande du RAO.

Autre point de haute importance : la communication/restitution des résultats et la continuité de la recherche en action. Soulignons ici la volonté généralement bienveillante des populations sollicitées pour participer à l'étude : cette implication a le plus souvent été motivée par leur intérêt à voir évoluer la situation, ou plutôt leur situation. La réciprocité (à court, moyen ou long termes) est l'un des principes éthiques fondamentaux de la recherche participative : on enregistre une forte demande des populations ayant participé à l'étude de base CORAL, concernant ses suites en matière d'information, de communication et, bien sûr, d'action.

Nous pensons que cette demande doit être sérieusement prise en compte, en particulier dans des zones où l'environnement institutionnel (au sens large) pour la protection des enfants est très limité. Ainsi, par exemple, dans une commune de taille réduite comme Noé, les visites préalables de Tdh et de l'AEJT pour mettre en place un groupe de base EJT, puis le travail intensif de l'équipe pour l'étude de base pendant trois jours, ont marqué les esprits et suscité nombre d'interrogations et d'espoirs : la perspective de prendre au sérieux le phénomène de la mobilité des enfants a été largement saluée, quels que soient les intérêts sous-jacents. Des demandes explicites ont été formulées par les enfants, par les EJAR, par les acteurs de protection (formels et informels) rencontrés, par les familles, par les employeurs, par les maîtres d'apprentissage : tous veulent voir concrètement quelque chose en sortir. Veiller à ce qu'il en soit ainsi, que le dialogue et les interventions se poursuivent, doit être l'un des objectifs prioritaires du projet CORAL, car les enjeux éthiques en matière de représentation sont sérieux. Ne pas répondre aux attentes des participants à l'étude de base minerait durablement la crédibilité des projets sur la protection des enfants en mobilité, et entamerait la confiance que toutes et tous (ou presque) ont accepté d'accorder aux agents locaux et extérieurs de l'équipe mobilisée.

## Résultats et discussion



## Principales conclusions de la littérature

### *Corrélations entre migration et travail*

Dans les médias grand public et le discours politique, le travail et la mobilité des enfants ont souvent été présentés comme un problème et abordés en termes de "traite", de "nouvelles formes d'esclavage" ou, pour les filles, de risque élevé d'exploitation sexuelle (voir Howard 2017 pour une analyse plus complète de ce discours). Les enfants et les jeunes au travail ou en mobilité sont considérés comme s'écartant du développement "normal" ou "sain" de l'enfant, les déterminants étant généralement perçus en termes pathologiques: comme conséquence d'une crise, d'une tradition corrompue ou de criminalité. Ce discours est basé sur une notion ethnocentrique (occidentale) de l'enfance comme période de vie devant être exclusivement consacrée à l'apprentissage et au jeu, avec une prise en charge pleinement assurée par les autres et selon des modalités nettement différentes de celles des adultes. De ce point de vue, le travail des enfants n'est acceptable qu'en termes d'apprentissage, et non comme emploi ou revenu économique (Bourdillon, 2006: 1202). La mobilité est également construite comme étant problématique en soi, puisque "le meilleur endroit pour les enfants" est supposé être au sein de leur famille, ce qui signifie implicitement avec leurs parents biologiques (Thorsen, 2013).

Ce discours contraste vivement avec les connaissances produites par des années de recherche empirique sur le travail et la migration des enfants et des jeunes, y compris les études menées par Tdh dans le cadre du projet Mobilités au début des années 2000. En temps de paix, les enfants qui migrent sans parent ou un tuteur le font souvent pour trouver du travail ou pour accéder à l'école et à la formation, grâce à l'argent épargné ou en rétribution d'un travail familial. Leur mobilité est souvent volontaire et très souvent productive. Les parents et les enfants prennent généralement des décisions concertées quant à la destination et conditions de mobilité des enfants, tandis que les adolescents choisissent plutôt eux-mêmes où et comment migrer, dans le cadre de leur transition sociale vers l'âge adulte et dans le but d'acquérir les biens et le statut nécessaires pour soutenir leur famille et réaliser leurs projets (Bourdillon *et al.* 2010).

Des études menées en Afrique de l'Ouest montrent que la majorité des enfants sont adolescents lorsqu'ils émigrent pour la première fois. Les filles commencent souvent un peu plus tôt que les garçons, ce qui est lié à une combinaison de facteurs incluant, entre autres, la scolarisation, le travail domestique et les pratiques de circulation des enfants (Grabska, 2017, Jacquemin, 2012, Leslingand & Hertrich, 2017). De nombreux "enfants migrants" ont plus de 15 ans et pourraient tout aussi bien être considérés comme des jeunes. Pour comprendre leurs préoccupations et leurs besoins en matière de protection, il faut tenir compte de leur *agency*, du *continuum* qui différencie leurs situations de travail (de préjudiciables à bénéfiques), et de la façon dont les adolescents sont pleinement membres de leurs familles, ce qui implique obligations et droits.



### *Agency des enfants et des jeunes*

Tandis que la littérature de plaidoyer dominante décrit généralement la vie des enfants migrants à partir d'un ensemble de vulnérabilités, les chercheurs – et tout particulièrement ceux qui adoptent une approche centrée sur l'enfant – visent plutôt à décrire en détail ce que les enfants et les jeunes migrants considèrent eux-mêmes comme vulnérabilités et ce qu'ils font pour contrer l'exploitation.

Au Burkina Faso par exemple, les études empiriques montrent bien que les garçons adolescents ne restent pas longtemps dans des situations d'exploitation. Une fois qu'ils ont été trompés, ils se mettent à la recherche d'une autre place au sein d'une même activité, ou s'organisent rapidement pour acquérir de nouvelles compétences (Thorsen, 2013). Ce type de changements n'est pas uniquement lié à l'exploitation, mais constitue aussi un moyen de prétendre à des salaires plus élevés (Thorsen et Jacquemin, 2015). Au Nigéria, les jeunes travailleuses domestiques migrantes originaires du Togo cherchent à s'établir dans une activité de micro-commerce dès qu'elles ont quitté leur emploi : il s'agit non seulement d'une stratégie économique, mais aussi d'une transition dans leur parcours de vie (Buchbinder, 2013). Très peu d'études portent sur ces transitions, et les connaissances manquent d'autant plus que la catégorie d'âge (« enfance/adolescence ») est généralement définie de manière rigide jusqu'à 18 ans. Mais les savoirs disponibles montrent bien comment les enfants et jeunes travailleurs migrants exercent leurs capacités d'action (agency), ce qui remet en question les présomptions relatives à leur vulnérabilité inhérente et la victimisation qui en découle.

### *Scolarisation, apprentissage, travail et migration : des liens étroits*

Pour de nombreux enfants pauvres en Afrique de l'Ouest, la scolarisation, la mise au travail et la migration sont étroitement reliés. Certains enfants et adolescents sont en mesure de poursuivre leurs études parce qu'ils travaillent pour des parents qui paient les frais de scolarité ou d'apprentissage, ou en utilisant eux-mêmes leurs économies issues du travail rémunéré (Hashim, 2007, Bourdillon *et al.*, 2010, Schlemmer, 2004, Okyere, 2012). La capacité de continuer à fréquenter l'école en tant que travailleur migrant dépend de la flexibilité du système scolaire pour offrir des classes non conventionnelles et de la capacité des jeunes travailleurs migrants, à titre individuel, à négocier ses horaires de travail et obtenir des temps libres.

Alors que certains migrants hors de l'école ont pour objectif de poursuivre une scolarisation formelle, il est aussi très courant de viser plutôt une formation professionnelle informelle dans l'artisanat. L'accès à ces formes d'apprentissage dépend souvent du soutien disponible au sein du réseau de parenté, pour faciliter le placement et financer les frais de formation (Hashim, 2011). Tandis que l'accent est mis principalement sur la scolarisation formelle et sur les taux de scolarisation et de rétention, cette étude de base veut commencer à combler un déficit de connaissances sur la manière dont les adolescents migrants, filles et garçons,



perçoivent – et ont accès – à des structures éducatives alternatives, à l'apprentissage et à la scolarisation formelle.

### *Apports de la perspective de genre*

Dans les communautés rurales marginalisées, la pauvreté persistante a progressivement transféré les responsabilités des hommes âgés vers d'autres membres du ménage. Les mères assument de plus en plus de dépenses liées à l'éducation des enfants, tandis que les jeunes générations sont obligées de couvrir une grande partie des dépenses liées au mariage, à l'entrée dans la vie adulte et aux produits qu'elles désirent acquérir ou consommer. En retour, le pouvoir patriarcal s'en trouve altéré. Les chefs de famille – généralement des hommes âgés - peuvent difficilement s'opposer aux projets migratoires des personnes qu'ils ont à charge. Les femmes âgées parrainent parfois la migration de leurs filles, comme moyen d'accéder à des transferts et remises. Les jeunes femmes, qui ont le moins de contrôle sur les ressources, migrent parfois pour renforcer leur position sociale en tant que filles exemplaires qui envoient de l'argent à la famille, mais aussi pour récolter elles-mêmes les fruits de leur travail (Darkwah *et al.*, 2016, Buchbinder, 2013). Il est important de noter que l'exode rural des jeunes n'est pas tant une forme de fuite ni de rupture avec la vie familiale, mais fait plutôt partie intégrante des dynamiques familiales. L'évolution des dynamiques de genre au sein des ménages peut progressivement susciter de nouvelles représentations sur la migration des adolescentes, davantage considérées comme acceptables (Lesclingand & Hertrich, 2017).

Dans quelques études qualitatives approfondies sur les migrations de travail d'adolescentes d'origine rurale vers les usines au Bangladesh, sur le commerce du sexe en Éthiopie et sur divers types d'emplois de service à Khartoum, des chercheurs décortiquent les contraintes que ces filles rencontrent, et analysent la multiplicité des raisons de migrer qui en réalité se cachent sous le discours de la pauvreté. Notons que dans l'une des études, seulement 7 personnes interrogées sur 30 ont mentionné la pauvreté comme raison principale à l'origine de leur migration, d'autres raisons clés étant l'isolement social, la stigmatisation, des restrictions imposées à la mobilité pour protéger la respectabilité des jeunes femmes, ou encore les pressions exercées sur elles pour qu'elles se marient afin d'éviter les naissances hors mariage (Grabska, 2017, de Regt, 2017, del Franco, 2017).

L'attention s'est surtout portée sur les filles lorsqu'il s'est agi d'explorer la relation entre genre et migration. Bien que les garçons adolescents ne soient pas soumis à la même pression morale que les adolescentes, il est important de reconnaître que les dynamiques de genre influent également sur leurs choix. Les garçons peuvent se sentir poussés à devenir des soutiens de famille, à subvenir aux besoins de leur famille et, éventuellement, à assumer les coûts de leur propre mariage. Leur contribution au budget familial peut accélérer leur passage du statut d'enfant immature à celui d'adulte mûr aux yeux de leur famille, mais seulement s'ils



souscrivent aux idées des adultes sur ce qu'est un comportement convenable en termes d'âge et de genre (Thorsen 2006, 2014).

*Les mesures officielles de protection de l'enfance ont de sérieuses limites*

Enfin, l'un des principaux domaines d'intérêt est la réorientation des efforts institutionnels en matière de protection de l'enfance pour tenter de répondre aux besoins des enfants en mobilité.

En décembre 2017, les cadres juridiques en vigueur dans la région étaient les suivants:

- 10 accords bilatéraux contre la traite des enfants
  - Bénin / Nigeria (2005); / Gabon (2006); / RDC (2011)
  - Côte d'Ivoire / Mali (2000); / Burkina Faso (2013); / Ghana (2016)
  - Nigeria / Bénin (2005); / Italie (2004); / Royaume-Uni (2005); / Espagne (2006).
  
- 2 accords multilatéraux contre la traite des enfants
  - Accord régional de coopération multilatérale de lutte contre la traite des enfants en Afrique de l'Ouest signé à Abidjan en 2005 par 9 pays : Côte d'Ivoire/ Bénin/ Burkina Faso/ Guinée/ Liberia/ Mali/ Niger/ Nigeria et Togo. En 2017, cinq autres pays avaient signé cet accord (14 pays au total).
  - Accord multilatéral de coopération pour lutter contre la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants en Afrique de l'Ouest et du Centre: il a été signé en 2006 par les 26 pays de la CEDEAO et de la CEEAC.

A ce jour, ces accords bilatéraux n'ont pas été révisés ou modifiés pour en étendre le champ d'application : leur portée reste circonscrite au phénomène de lutte contre la traite et l'exploitation des enfants, selon une approche restrictive et pathologique de la mobilité des enfants en Afrique de l'Ouest. Le Ghana et le Togo n'ont pas d'accords bilatéraux.

À ce jour, aucun autre accord multilatéral n'a été élaboré ; le Ghana n'est signataire d'aucun. Le champ d'application reste ciblé sur le phénomène de traite des enfants : la question élargie de la protection des enfants en mobilité n'a pas été intégrée dans les accords stratégiques, politiques et juridiques.

Pourtant, certains changements sont officiellement en cours, car un nouveau Cadre stratégique pour le renforcement des systèmes nationaux de protection de l'enfance a été récemment adopté par la CEDEAO (à Niamey le 5 octobre 2017). Les 15 pays de la CEDEAO ont ainsi convenu de renforcer leur législation et de prendre des mesures concrètes pour protéger les enfants contre la violence, la maltraitance et



l'exploitation. Cinq priorités pour la protection de l'enfance sont définies, selon ce qui est considéré comme cinq "vulnérabilités prédominantes" dans la région : la cinquième porte sur "Les enfants en mobilité", avec pour objectif de définir un cadre juridique spécifique aux enfants migrants. Un petit pas en avant a ainsi été franchi, la mobilité des enfants étant considérée au sens large, par exemple en incluant diverses formes de déplacements d'enfants (pas seulement la traite, les réfugiés ou la migration irrégulière) et en lui reconnaissant la possibilité de conséquences positives.

Malgré l'apport des recherches récentes en socio-anthropologie pour montrer que de nombreux enfants se déplacent au sein de réseaux de parenté denses, en particulier dans des régions connues pour leurs taux de migration élevés (Jacquemin, 2012, Hashim et Thorsen, 2011, Howard, 2017), le plaidoyer et l'élaboration des politiques publiques continuent de percevoir les enfants migrants dits non accompagnés comme étant isolés, et la protection de l'enfance reste uniquement liée aux structures formelles.

L'efficacité des structures formelles est évaluée sur la base d'un ensemble de lois, de structures, de ressources, de services et de gestion de l'information sans tenir compte des interconnexions et des circulations entre les différentes composantes. Ce modèle construit une opposition entre les institutions de protection de l'enfance – en fin de compte des structures d'État - et les familles et les communautés dont les mécanismes de protection sont ignorés, sinon vilipendés comme insuffisants (Forbes *et al.*, 2016). L'un des problèmes dans le domaine de la protection de l'enfance, sous l'impulsion des bailleurs de fonds et des ONGI, est que les systèmes de protection de l'enfance reflètent le plus souvent une conception globalisée de l'enfance qui ne tient pas compte des réalités locales, ni par rapport au monde des enfants, ni par rapport aux politiques et pratiques de chaque État en matière de protection de l'enfance. Un des effets de cette approche biaisée est qu'il y a un manque de prise en compte des connaissances disponibles sur la manière dont la violence envers les enfants est encadrée localement, sur les mécanismes informels de protection de l'enfance et sur leur fonctionnement (Forbes *et al.*, 2016). Considérer les enfants migrants comme déracinés (voir par exemple UNICEF, 2017) n'aide pas à comprendre les relations familiales multi-localisées et l'*agency* que les enfants peuvent exercer dans les décisions concernant leur mobilité. Cette vision pathologique n'aide pas non plus à comprendre comment les relations et les liens familiaux peuvent être à la fois une bénédiction et une malédiction pour les enfants migrants (Thorsen, 2009, Thorsen et Jacquemin, 2015, Abebe, 2008).

## Principales conclusions de la recherche du terrain

Au total, 579\* enfants et 46 adultes ont participé à notre recherche, selon les ventilations suivantes par site d'étude et par sexe.

*Tableau 4 : Répartition des données pour l'ensemble de l'étude de base*



Terre des hommes  
tdh.ch



TYPE de PARTICIPANT/E	Enfants en mobilité			Enfants hors situation de mobilité			Parents, tuteurs, employeurs			Acteurs de protection**			Total
	F	G	I	F	G	I	F	H	I	F	H	I	
<b>PAYS ET SITE</b>													
<b>CÔTE D'IVOIRE</b>	46	39	85	23	9	32	2	2	4	2	8	10	131
Abidjan	31	14	45	15	8	23	0	1	1	1	4	5	74
Noé	15	25	40	8	1	9	2	1	3	1	4	5	57
<b>GHANA</b>	49	104	153	38	50	88	6	2	8	5	3	8	257
Accra	36	57	93	20	24	44	3	1	4	4	3	7	148
Aflao	13	47	60	18	26	44	3	1	4	1	0	1	109
<b>TOGO</b>	30	15	45	6	8	14	/	/	0	2	4	6	65
Lomé	30	15	45	6	8	14	/	/	0	2	4	6	65
<b>BENIN</b>	40	35	75	28	6	34	1	1	2	3	5	8	119
Cotonou	27	15	42	12	6	18	/	/	0	1	2	3	63
Sémé-Krake	13	20	33	16	0	16	1	1	2	2	3	5	49
<b>NIGERIA</b>	15	11	26	/	/	0	/	/	0	/	/	0	26
Lagos	15	11	26	/	/	0	/	/	0	/	/	0	26
<b>TOTAL</b>	<b>180</b>	<b>204</b>	<b>384</b>	<b>95</b>	<b>73</b>	<b>168</b>	<b>9</b>	<b>5</b>	<b>14</b>	<b>12</b>	<b>20</b>	<b>32</b>	<b>598</b>

\*Certains questionnaires de l'étude au Ghana ont été insuffisamment remplis concernant le statut et la situation des enfants migrants (N=4 à Accra et N=23 à Aflao) pour être intégrés à l'analyse : ces chiffres (au total : 27 enfants) ne sont pas inclus dans le tableau 4, mais le sont dans le nombre total d'enfants ayant participé à la recherche.

\*\*Acteurs de protection formels ou informels qui se considèrent comme tels (par exemple les leaders communautaires, etc.)

D'une manière générale, nos conclusions concordent avec les recherches préexistantes. Les dernières données relatives aux migrations en Afrique de l'Ouest montrent par exemple que la Côte d'Ivoire et le Nigéria sont des destinations importantes mais non reliées pour les migrants en Afrique de l'Ouest (carte 1).

*Carte 1: Flux migratoires internes en Afrique de l'Ouest, 2015.*



Terre des hommes  
tch.ch



**WEST AFRICAN EMIGRATION WITHIN WEST AFRICA, 2015**



Only values greater than 20% of the emigrant workforce from each country present in the other countries of the region are represented.

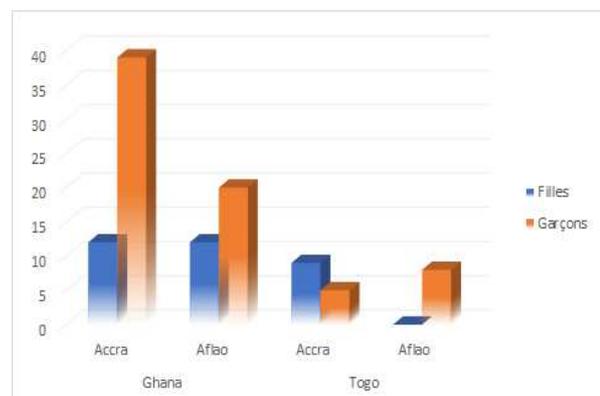
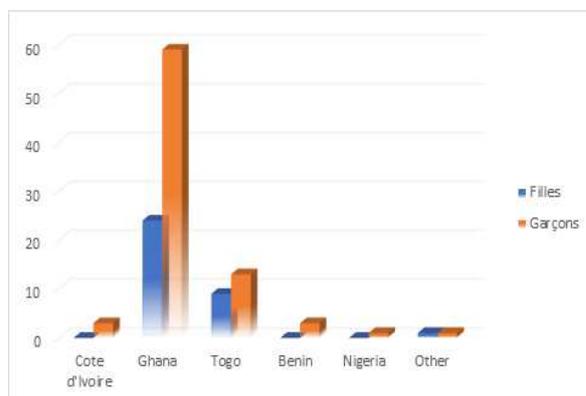
Source: United Nations (2015), Department for Economic and Social Affairs, International Migration Trends  
© 2016. Sahel and West Africa Club Secretariat (SWAC/OECD)

<http://www.west-africa-brief.org/content/en/west-african-emigration-within-west-africa-2015>

Les enquêtes quantitatives exploratoires menées au Ghana (Figures 1a et 1b) et en Côte d'Ivoire viennent confirmer ces tendances. Les enfants migrants rencontrés à Accra et Aflao, ainsi qu'à Noé et à Abidjan (Port-Bouët) étaient principalement des migrants internes en provenance d'autres régions du pays ; on a aussi enregistré un nombre réduit mais sans doute significatif d'enfants et d'adolescents togolais. Rappelons ici que nos enquêtes par questionnaires ne sont pas représentatives en raison du nombre limité de répondants et d'un échantillonnage aléatoire, mais il est intéressant de noter qu'au Ghana, les filles du Togo seraient plus nombreuses à Accra qu'à Aflao, alors que la tendance inverse ressort pour les garçons. Plus globalement, les enquêtes au Ghana montrent que les garçons en mobilité sont plus nombreux que les filles en mobilité à Accra et à Aflao.

**Figure 1a** : Pays d'origine des enfants migrants au Ghana  
**Figure 1b** : Distribution par sexe des enfants ghanéens et togolais migrants à Accra et Aflao

Enquête du Ghana, septembre 2017 (N=114).





Les résultats de nos enquêtes qualitatives sont également cohérents avec les recherches existantes sur la mobilité des enfants et sur les sources de vulnérabilité des enfants (travailleurs) migrants en Afrique de l'Ouest. Nous constatons que les familles fonctionnent à la fois comme source de vulnérabilité et comme source de protection pour les enfants au travail, mais que les enfants les plus vulnérables sont généralement privés de soutien familial et de contacts. Enfants migrants et enfants non-migrants sont extrêmement pauvres et certains n'ont pas accès à l'éducation, à la formation professionnelle, ni à une alimentation correcte ou aux services de santé, en somme à des ressources qui déterminent de manière critique le type de travail auquel les enfants peuvent avoir accès. Il convient toutefois de noter que même dans les situations les plus contraignantes, les enfants font des choix - parfois entre deux maux, mais ils choisissent ce qui leur convient le mieux pour atteindre leur but ou ce qui correspond à ce qu'ils pensent être moralement correct. De tels choix peuvent néanmoins conduire à une vulnérabilité accrue. Ainsi, au croisement des contraintes structurelles et de la capacité d'action des enfants dans leur univers quotidien, la migration ne peut être conçue comme un facteur unique de vulnérabilité dans les sites de l'enquête ; elle n'a qu'une valeur explicative limitée.

Dans l'analyse, nous explorons comment les structures sociales et institutionnelles façonnent les parcours des enfants et des adolescents et nous indiquons à quels niveau(x) leur *agency* pour surmonter les contraintes et saisir les opportunités peut être soutenue, et en quoi les institutions formelles et les acteurs informels peuvent réduire les vulnérabilités si elles et ils sont appuyés par une meilleure compréhension des parcours migratoires des enfants, de leurs besoins de protection et de leurs responsabilités.

### *La famille comme source de vulnérabilité*

Les familles sont à la fois une source de vulnérabilité et de protection. La vulnérabilité est induite par une pluralité de facteurs, dont la pauvreté, la perte d'un ou des deux parents et les conflits intrafamiliaux. La pauvreté extrême et l'incapacité induite des familles à se nourrir, à s'occuper de chacun des membres et à éduquer les enfants est souvent citée comme raison principale de quitter le foyer, ce qui provoque parfois la dispersion des fratries en de multiples endroits. Des enfants disent avoir eu faim, s'être sentis négligés et être partis volontairement pour trouver de la nourriture. D'autres ont été poussés à partir par leurs propres parents, trop pauvres pour subvenir à leurs besoins ; soit ils ont été "placés" chez d'autres membres de la famille, soit (plus rarement) ils ont été « confiés » à un placeur chargé de les acheminer et de les placer, soit ils ont été laissés entièrement à eux-mêmes.

#### Condition d'orphelin, pauvreté et relations familiales

Grace a 17 ans ; elle est arrivée à Accra en provenance de la région du Centre à l'âge de 14 ans "parce qu'[elle] n'avait pas de parents". Selon elle, 3 éléments furent déterminants : le décès de son père, l'incapacité de sa mère à subvenir aux besoins de ses enfants en raison de sa maladie, et



Terre des hommes  
tdh.ch



l'absence d'une famille élargie qui pourrait s'occuper des enfants. Sa famille n'avait pas d'argent et elle a dû tôt abandonner l'école. Il est clair que *Grace* est partie pour chercher du travail, comme l'avaient fait ses deux frères et sa sœur aînée, à cause du manque d'argent. Ses deux frères étaient partis en Libye, et sa sœur s'était mariée à Accra. Trois ans après son arrivée à Accra, *Grace* vivait de petite débrouille dans la rue. Comme elle ne voulait pas parler de sa sœur, il n'était pas possible de savoir si sa situation familiale avait contribué à sa vulnérabilité à Accra. Elle était en couple avec un jeune homme qui avait dû se tourner vers le travail journalier après avoir interrompu son apprentissage de chauffeur quand la voiture tomba en panne. *Grace* était manifestement enceinte et s'attendait à accoucher dans la rue car elle n'avait bénéficié d'aucun suivi prénatal à l'hôpital et n'était donc pas enregistrée. En général, les filles rencontrées dans la rue connaissaient un certain nombre d'ONG qui s'occupaient des plus vulnérables d'entre elles, et en particulier des femmes enceintes et des jeunes bébés, mais celles que nous avons rencontrées disaient ne pas compter sur ces structures, par méfiance ou par refus d'adhérer à un ensemble rigide de règles. (Entretien à Accra, 9 septembre 2017)

Nombre de ces enfants étaient parmi les plus vulnérables, dormant souvent dans la rue (Cotonou, Lagos) ou sur la plage (Lomé, Aflao) et ainsi exposés à un risque élevé de vol, d'abus sexuels, de harcèlement et de violence de la part des commerçants, de la police et des gangs d'adolescents plus âgés.

#### Châtiments corporels

*Bernard*, 15 ans, s'est enfui de chez lui à deux reprises à l'âge de 12-13 ans à cause des bastonnades de son père. La première fois, son grand-père a voyagé du nord du Togo jusqu'au port de pêche de Lomé pour le ramener chez lui. On ne sait pas comment le vieil homme l'a retrouvé, mais *Bernard* avait apprécié le geste de son grand-père. Cependant, il ne pouvait rien contre la maltraitance du père et *Bernard* s'enfuit une nouvelle fois. Après un certain temps passé au port de pêche de Lomé, il est parti à Aflao avec des pêcheurs qui lui ont promis qu'il pourrait aller à l'école. Son inscription scolaire n'a jamais eu lieu, mais *Bernard* a décidé de rester au Ghana. Au moment où nous l'avons rencontré, il était tout aussi déterminé à retourner à l'école qu'à ne pas retourner chez son père ni chez un autre parent. Il n'avait pas d'idée claire sur les moyens de réaliser son vœu de retourner à l'école (Entretien à Aflao, 13 septembre 2017)

La plupart des enfants qui s'étaient enfuis de chez eux, ont cité la violence intrafamiliale ou sa menace, ainsi que des châtiments corporels excessifs censés corriger leur comportement. Tous nos dessins collectifs au Bénin et au Togo ont mis en scène des parents battant les enfants d'une manière ou d'une autre, et les discussions en *focus group* ont permis de discuter à partir de ces dessins, sur la fréquence des bastonnades sur les enfants (ou de la peur d'être battu/e) par un parent lorsqu'ils/elles avaient perdu la marchandise qu'ils auraient dû avoir vendue ou lorsqu'ils/elles n'en avaient pas assez vendu. Ci-dessous, par exemple, est représentée une mère en train de battre son enfant pour avoir mal accompli ses tâches quotidiennes : l'enfant concerné a expliqué que c'est pour cette raison qu'il a quitté la maison (Figure 2). Des récits du même type ont été collectés au Ghana, mais ce motif n'est pas ressorti dans les activités collectives et les *focus groups*.

Figure 2 : Détail d'un dessin collectif à Sémé-Krake



Terre des hommes

tdh.ch



Les conflits parentaux peuvent également avoir des conséquences importantes sur la mobilité des enfants, soit que le départ de l'un des parents ait entraîné un appauvrissement, soit qu'un parent soit devenu violent voire maltraitant envers les enfants. Ce dernier cas fut raconté par une jeune fille de 15 ans qui travaillait comme charbonnière sur le marché Dantokpa à Cotonou. Elle expliquait ainsi être arrivée seule en ville six mois plus tôt : « Mon père est très mauvais envers moi. Après que ma mère nous eut quittés sans dire où elle allait, il m'a beaucoup battue et a menacé de nous tuer, moi et ma sœur. On ne sait pas où est notre mère. Ma sœur s'est enfuie au Nigeria et je suis venue ici. Je veux retrouver ma mère et je la cherche quand je peux. » Nous ne pouvons pas savoir si le comportement abusif du père a été causé uniquement par le départ de la mère, mais il existe bien une corrélation, qui a poussé les deux sœurs à quitter le domicile familial pour chercher la sécurité ailleurs. Dans d'autres cas, des enfants sont obligés d'abandonner l'école pour accompagner un parent en migration ou pour aider un parent – souvent la mère – à gagner de l'argent pour le ménage. Les enfants se trouvent alors dans une situation de flottement pendant laquelle il leur est difficile d'influencer leur propre trajectoire, puisque le parent qu'ils/elles suivent peut migrer chez d'autres membres de la parenté jusqu'à ce que leur situation se stabilise, une fois leurs problèmes réglés.

#### Après le divorce: la recherche d'un environnement meilleur

*Stephen*, 14 ans, a abandonné le collège peu de temps après avoir commencé. Sa mère a eu des problèmes avec son mari, qui l'ont poussée à partir avec *Stephen* et son nouveau-né. Elle a d'abord laissé *Stephen* à Aflao pour aider une tante à vendre des boissons sur la plage, tandis qu'elle est partie dans le village où vivait sa sœur pour chercher un moyen sûr de subvenir à ses besoins et à ceux de ses deux enfants.

À la fin des grandes vacances scolaires, *Stephen* travaillait toujours pour aider sa mère à assurer l'alimentation quotidienne; ils vivaient sous un abri de fortune sur la plage et *Stephen* n'avait aucune chance de retourner à l'école à moins d'aller vivre chez la sœur de sa mère. Or même là-bas, sa rescolarisation dépendait de la capacité de sa mère, son oncle ou sa tante à payer 45 000



Terre des hommes  
tdh.ch



FCFA [85 \$US] de frais de scolarité dans une école privée. (Entretien à Aflao le 12 septembre 2017).

Filles et garçons ont fait des récits de conflits parentaux, suivis ou non de l'abandon de la famille par l'un des parents, exprimant ainsi que le foyer parental n'était en soi ni un lieu d'épanouissement ni un lieu sûr pour ces enfants. Il est évident mais néanmoins utile de rappeler que les conflits familiaux et leurs répercussions sur les enfants sont fortement déstabilisant pour ces derniers ; dans ces circonstances, quitter le foyer est une stratégie pour trouver ailleurs la sécurité.

### *La famille comme protection*

La famille - proche et élargie - est aussi généralement une source de soutien et de subsistance pour les enfants (travailleurs) en mobilité. Au Ghana, l'enquête montre que la grande majorité des enfants migrants ont voyagé avec quelqu'un (Figure 3). À Aflao, la majorité des garçons et des filles avaient été accompagnés par leurs parents, mais un grand nombre de garçons avait également voyagé avec d'autres membres de la famille. À Accra, plus de garçons que de filles étaient venus avec leurs parents, mais plus de garçons que de filles également avaient voyagé seuls ; une proportion importante de garçons et de filles avait migré vers la capitale ghanéenne avec des ami-e-s.

Il est évident que l'âge joue un rôle dans les préparatifs et les représentations du départ. Les plus jeunes (moins de 12 ans), rapportent généralement avoir quitté leur lieu d'origine avec un parent proche, un frère ou une sœur ou un membre de leur communauté considéré comme un parent. Des enfants et adolescent-e-s plus âgés se déplacent souvent eux aussi avec un adulte, ou avec leurs pair-e-s ; il n'est pas rare que des garçons voyagent seuls alors qu'il est presque impossible pour les filles de le faire dans certains pays. Au Ghana, l'enquête par questionnaire indique que 6 filles sur 44 (14%) avaient voyagé seules et 24 (55%) avec des parents (plus ou moins proches), tandis que 22 garçons sur 97 (23%) avaient migré seuls et 48 (49%) avec des parents. Dans notre échantillon aléatoire, l'âge médian au départ est de 15 ans pour les garçons et les filles (voir l'Annexe 3), ce qui suggère que dans de nombreuses familles, la sécurité et le bien-être des enfants sont pris sérieusement en considération.

*Figure 3 : Compagnons de voyage des enfants migrants. Enquête par questionnaires au Ghana, septembre 2017 (N=190).*



Terre des hommes  
toh.ch



Dans tous les pays, l'initiative de migrer peut provenir de la personne avec laquelle l'enfant a voyagé, de son parent (mère ou père) ou tuteur, ou parfois d'elle/lui-même. Qu'ils aient été volontaires ou poussés à partir, certain-e-s racontent avoir donné immédiatement leur accord, tandis qu'autres disent avoir alors exprimé un refus (« je ne veux pas partir ») et tenté de résister, mais ils n'ont alors été ignorés ou mis sous pression. La propension à voyager avec des amis et à voyager seul suggère que les enfants plus âgés ont une influence considérable sur la décision de migrer et sur les conditions de voyage. Comme le montre ci-dessous **un exemple à Noé**, les plus jeunes enfants ont davantage de difficulté à exercer le même degré de choix.

Arriver accompagné d'un parent ou de quelqu'un d'autre donne habituellement accès à un hébergement pour une durée plus ou moins longue, mais cela ne signifie pas systématiquement que l'enfant reste hébergé au même endroit, ni d'ailleurs qu'il ait accès à un logement proprement dit. L'enquête au Ghana indique que la majorité des enfants migrants passent la nuit soit dans le logement de leurs parents, soit dans celui d'un autre membre de la parenté, soit dans un espace public (Figure 4). Ce résultat est biaisé du fait que la population de référence inclut des enfants de migrants, qui sont de fait plus susceptibles de résider en famille ; mais on relève au Ghana, et en particulier à Accra, une spécificité dans le fait qu'un grand nombre de migrants dorment dans des espaces publics. Même si les enfants nouvellement arrivés ont voyagé accompagnés d'un parent ou ont rejoint un parent à destination, il arrive qu'ils/elles soient initiés au fait de dormir dans des espaces publics par ce parent, s'il y dort également. Ainsi, l'arrangement résidentiel (lieu et entourage d'hébergement) n'est pas en soi un indicateur précis du niveau de vulnérabilité d'un enfant migrant. Comme nous l'avons observé dans chacun des sites de cette recherche, ce sont plutôt les enfants qui n'avaient aucun contact avec leur famille (au sens large) qui étaient les plus vulnérables. Toutes celles et tous ceux qui vivent à proximité de leurs parents, de frères ou sœurs plus âgés et/ou d'autres membres de la parenté sont intégrés dans des systèmes de réciprocité faits d'entraide et de partage, tout au moins pour ce concerne l'alimentation quotidienne (partage de la



nourriture disponible, entraide financière si l'argent gagné est insuffisant pour manger).

Figure 4 : Arrangements résidentiels des enfants migrants. Enquête par questionnaire au Ghana, septembre 2017 (N=190).



Les enfants de migrants vivant avec leurs parents et les enfants vivant avec des parents proches sont beaucoup plus susceptibles d'être scolarisés. Dans tous les sites de l'étude, nous enregistrons qu'aucun des enfants enquêtés vivant en dehors de tout réseau familial n'est (encore) scolarisé au moment de l'enquête. Au Bénin, au Togo et en Côte d'Ivoire, une petite minorité des enfants en mobilité au sein du réseau familial élargi étaient scolarisée, ainsi qu'au Ghana, où la plupart des enfants qui vivent dans un entourage familial depuis leur plus jeune âge, sont scolarisés.

À la question concernant la personne à laquelle ils s'adressent lorsqu'ils ont besoin d'aide, les enfants vivant avec leur famille ont le plus souvent mentionné leur mère, leur sœur ou leur tante. Cependant, tous les enfants enquêtés qui vivent ou travaillent pour des parents éloignés (tuteurs) ou pour des non-parents (employeurs ou artisans/maîtres d'apprentissage) disent éviter d'exprimer leurs problèmes, et même de parler d'abus éventuels, par crainte de représailles de la part de ces adultes (tuteur, employeur ou maître d'apprentissage), ce qui risque toujours selon eux de provoquer leur isolement familial et social. Ils et elles perçoivent en effet l'isolement social comme une source de vulnérabilité absolue ; or la plupart des enfants rencontrés étaient incrédules quant au fait que les structures de protection de l'enfance pourraient résoudre leurs problèmes sans compromettre leur inclusion sociale.

Le rapport à l'entourage en cas de besoin est nettement différent pour la majorité des enfants qui vivent hors des liens de parenté, même s'il peut arriver à certain/e/s de



rentrer chez eux temporairement, en visite ou en cas de maladie. Les enfants ayant rompu le contact avec leurs parents et leur famille ou celles et ceux qu'un éventuel retour en famille angoissait, ont plutôt tendance à mentionner "personne" quand on leur demande à qui ils/elles peuvent s'adresser pour demander de l'aide. Ils/elles ont également déclaré se sentir moins en sécurité physiquement et avoir faim. À Accra, pour les filles en situations de rue qui avaient eu une naissance hors mariage ou qui étaient enceintes au moment de l'enquête, la famille occupe une position ambivalente. Une jeune femme de 19 ans arrivée à Accra trois ans plus tôt, après avoir abandonné l'école à cause d'une grossesse, faisait remarquer que « la vie urbaine n'est pas facile et [qu']il serait préférable d'aller chez ses parents. Ils font tout ce qu'ils veulent avec [leurs enfants], mais ils s'occupent aussi d'eux ! » Elle disait cependant vouloir rester à Accra si elle trouvait du travail. En situation d'enquête, elle parlait de la maison sur un ton idyllique, comme une source de protection et de sécurité, mais en pratique, le fait qu'elle ne retourne pas chez elle suggère que les réprimandes des parents, la honte et d'éventuels rituels symboliques pour briser les tabous, peuvent influencer sur les choix des adolescents à s'écarter de la protection familiale, même au prix d'une plus grande vulnérabilité.

#### *Transitions des adolescent/e/s migrant/e/s*

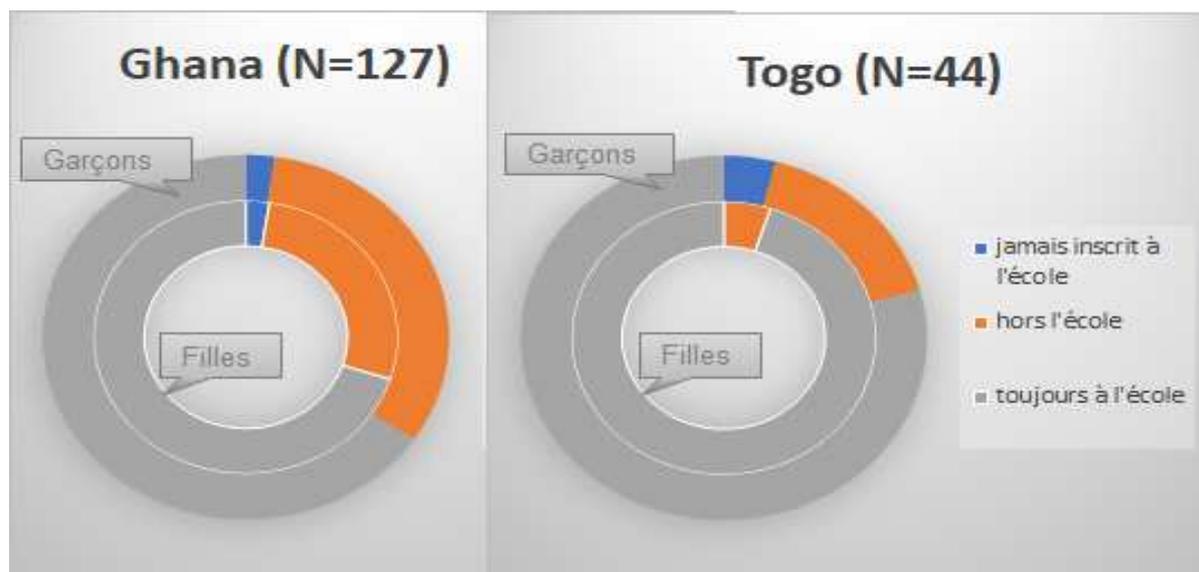
Considérer l'âge biologique comme un indicateur de vulnérabilité et du besoin de protection d'un enfant pose une difficulté intrinsèque, en particulier lorsque les notions locales de transition entre âges de la vie et positions sociales ne concordent pas ou pas pleinement avec une vision mondialisée et normative – voire prescriptive – de l'enfance. Pour illustrer cette question conceptuelle difficile, prenons le cas d'une jeune fille de 17 ans ayant migré du Nord du Ghana vers Accra pour travailler comme porteuse sur le marché (*kayaye*), une situation très ordinaire en réalité. Orpheline de père et issue d'une famille pauvre, elle se marie très jeune (15 ans). Après avoir suivi une formation professionnelle en couture, elle vient travailler à Accra pour épargner afin d'acheter une nouvelle machine à coudre car la première était cassée. À 17 ans donc, elle migre à Accra avec son bébé âgé de 10 mois et avec une sœur cadette pour l'aider à s'occuper du bébé pendant qu'elle travaille. Selon les représentations locales, cette jeune fille est une femme : elle est responsable de deux enfants qu'elle doit prendre en charge, responsabilité qu'elle assume pleinement même si cela freine sa capacité d'épargne. en dépit du fait qu'elle avait réussi à faire des percées dans sa capacité d'épargner. Pour les filles - ou les jeunes femmes – au vécu similaire, la vulnérabilité n'est pas liée au fait d'être une enfant, mais à la nécessité d'amener avec elles une enfant plus jeune pour s'occuper de leur bambin pendant les heures de travail.

Dans le cadre de leur transition vers l'indépendance et l'âge adulte, de nombreux jeunes émigrent temporairement pour trouver du travail, notamment pour gagner de l'argent et payer les frais de scolarité. Au Ghana et en Côte d'Ivoire, nous constatons qu'un nombre important d'élèves originaires du milieu rural, migrent pour travailler en ville pendant les vacances scolaires. Même si un biais de nos enquêtes est lié au fait qu'elles incluent des enfants de migrants, et par conséquent enregistrent un taux de



scolarisation élevé, le nombre réduit d'enfants qui n'ont jamais été scolarisés laisse penser que la scolarisation est devenue un élément central de l'enfance au Ghana et au Togo (Figure 5), ainsi qu'en Côte d'Ivoire.

*Figure 5: Situation scolaire des enfants migrants originaires du Ghana et du Togo. Enquête par questionnaire au Ghana, septembre 2017.*

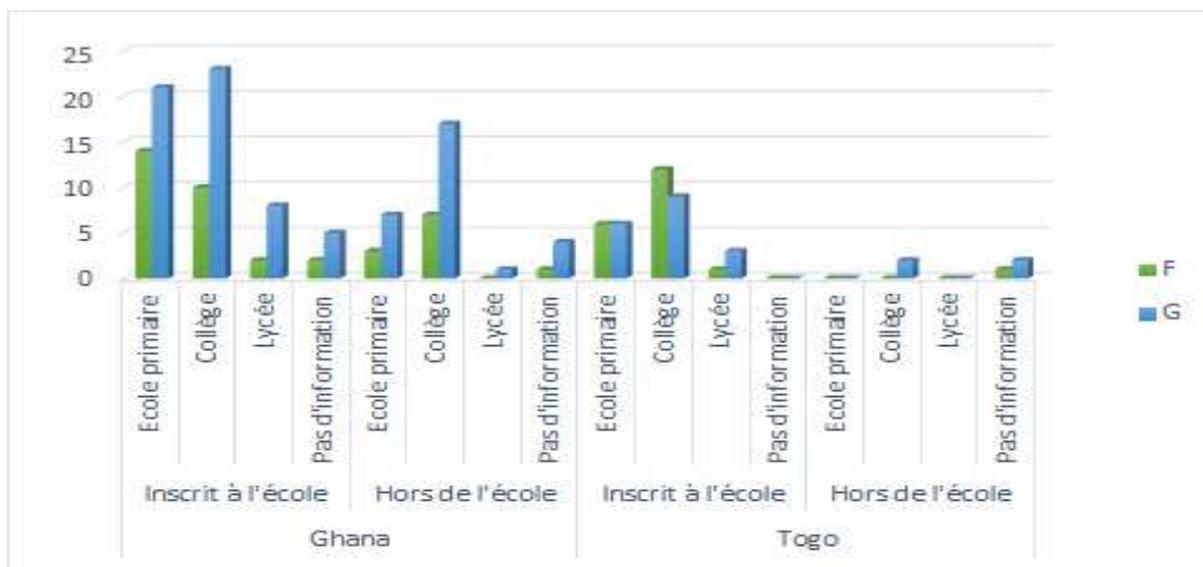


Cependant, le niveau de scolarisation reste faible : peu d'enfants migrants vont ou sont allés au-delà de l'élémentaire ou du premier cycle du secondaire, cette tendance de déscolarisation précoce restant en général plus marquée pour les filles que pour les garçons. Au Ghana cependant, le nombre élevé d'enfants en mobilité inscrits dans l'enseignement secondaire, en particulier parmi les filles togolaises (Figure 6), est corroboré par la recherche qualitative menée au Ghana, où les entretiens individuels et le *Photovoice* ont fourni des évidences empiriques sur la contribution des adolescent/e/s au financement de leur scolarité.

*Figure 6: Niveau scolaire des enfants migrants scolarisés et déscolarisés. Enquête du Ghana, septembre 2017.*



Terre des hommes  
toh.ch



Ainsi, une jeune fille de 15 ans, orpheline de mère, était déjà venue cinq fois travailler à Accra pendant les « grandes vacances », parce que sa sœur aînée lui avait demandé de partir comme condition pour qu'elle continue à l'aider à payer ses frais de scolarité. En plus de cette obligation à contribuer elle-même, sa sœur aînée avait également envoyé une autre sœur cadette travailler à Accra pour participer à ses frais de scolarité. Où l'on voit que la scolarisation est bien plus qu'une stratégie individuelle lorsqu'elle exige la contribution de plusieurs membres de la famille ; en témoignent également les entretiens et les *Photovoice* menés avec des garçons venus travailler en ville pour payer la scolarité de leurs frères et sœurs et/ou la leur.



#### Migration de vacances

“Les deux photos montrent les choses que j'aimerais acheter pour la nouvelle année scolaire: des livres, des cahiers et de nouveaux cartables, pour mes frères et moi-même. Je suis venu à Accra en juin quand nos vacances ont commencé. L'année dernière, j'ai aussi travaillé pendant les vacances,



Terre des hommes  
tdh.ch



mais je travaillais dans un village de la région de la Volta. Mon père est décédé, donc ma mère me soutient et comme je suis l'aîné, je travaille pour aider à payer mes études. Mon frère cadet s'est noyé l'année dernière, le suivant a 13 ans et les autres sont tout petit." (Photovoice de Francis qui a 19 ans à Accra, du 8 au 9 septembre 2017)

Les élèves cherchent volontairement des activités rémunératrices qu'ils peuvent entreprendre et interrompre rapidement, avec ou sans l'aide des membres de leur famille ou d'autres relations sociales qui peuvent faciliter la mise au travail en milieu urbain. Certains migrants originaires des zones rurales du Ghana expliquaient avoir cherché du travail en tant que "petites mains" dans les boutiques ou dans les maquis (restaurants) mais qu'ils avaient ensuite renoncé à ces emplois parce que le salaire était trop bas, parce qu'ils aspirent à une plus grande liberté et qu'ils ne voulaient pas s'engager dans un emploi à long terme. Quelques élèves togolais que nous avons pu croiser dans l'étude au Ghana n'avaient pas les mêmes stratégies et acceptaient les micro-emplois de l'économie informelle à Accra.

#### *Gagner et épargner: une source de vulnérabilité ou de protection*

La majorité des enfants et adolescents enquêtés ont exprimé une grande difficulté, voire une impossibilité, à garder l'argent qu'ils gagnent. Les raisons en sont multiples, mais signalent toutes des formes d'exploitation et d'oppression, voire de vol caractérisé perpétré en toute impunité soit par les adultes à qui ils confient leur argent durement gagné (membres de l'entourage familial, employeur, tuteur, collecteurs/collectrices de tontine, agents de banques informelles), soit par des aîné-e-s qui abusent de rapports de pouvoir inégalitaires (notamment des patronnes qui font déshabiller chaque soir leurs « petites vendeuses » et s'approprient les maigres sommes qu'elles ont gagnées à leur propre compte), ou parfois par de « petits bandits » (pair-e-s ou bandes de jeunes délinquants).

En examinant deux récits de garçons de 14 et 15 ans rencontrés sur la plage à Aflao, on s'aperçoit qu'ils vivent une expérience identique en tant que jeunes travailleurs très peu payés, même si l'un vit avec sa mère et l'autre vit sur la plage hors d'un cadre familial.

Les deux garçons se joignent aux coopératives de pêche artisanale lorsqu'ils faut tirer des filets à la main, mais se disent toujours déçus par la faible quantité de poisson qu'ils reçoivent généralement en guise de rétribution pour leur travail. Quand ils vendent le poisson, ils ne gagnent que deux ou trois cédis. Les garçons qui dorment sur la plage s'en tirent souvent en volant du poisson dans la cohue qui accompagne l'ouverture des filets : ils augmentent ainsi leurs revenus de cinq ou six cédis qu'ils partagent entre eux. La sanction s'ils se font prendre en flagrant délit est soit de se faire battre, soit d'être jeté à l'eau. Même si cette dernière option peut paraître véritablement dangereuse à un étranger, les garçons enquêtés n'en étaient pas vraiment inquiets. L'un d'entre eux expliquait qu'en général, un pêcheur nage avec le voleur au loin, puis le laisse en plein océan et retourne sur la plage, et le voleur fait de même. C'est infligé à titre de punition mais en réalité, tous savent bien nager. Il se disent fiers de pouvoir ainsi se battre pour eux-mêmes.



Terre des hommes  
tdh.ch



Ces 2 garçons exercent aussi d'autres activités. Pour celui qui vit avec sa mère, cette dernière l'envoie travailler avec les maçons, dans l'espoir qu'il apprendra ainsi un métier. Le second extrait du sable sur la plage pour le vendre mais se plaint car il s'agit d'une source de revenus très précaire. Pour lui le revenu le plus sûr, c'est lorsqu'il aide les passeurs qui transportent des conteneurs de pétrole largués en mer jusqu'au rivage; les garçons les plus jeunes s'emploient comme porteurs, en acheminant les conteneurs de 25 litres du rivage jusqu' à l'entrepôt contre un paiement de cinq cedis par conteneur (Entretiens à Aflao, 12-13 septembre 2017).

Au Ghana, la plupart de nos participants étaient rémunérés à des taux journaliers, ce qui suggère qu'il y avait une grande méfiance entre employeurs et employés. Du point de vue de l'employé, les paiements journaliers sont un moyen de réduire le risque de non-paiement, mais du point de vue de l'employeur, c'était aussi un moyen d'établir une relation monétisée avec moins de responsabilités vis-à-vis de l'employé, en termes notamment de nourriture ou d'autres formes d'aide sociale que peuvent créer la durée dans un même emploi. La méfiance croissante - justifiée ou non - a donc tendance à rendre les jeunes employés encore plus vulnérables parce qu'ils doivent eux-mêmes assurer leurs besoins alimentaires quotidiens. Leur situation n'est donc pas si différente de celles et ceux qui travaillent comme *kayeye* ou *pousse-pousse*, ni de celles des vendeurs ambulants. Il est extrêmement difficile d'épargner quand des revenus très modestes doivent aussi couvrir les besoins de base.

Il n'est pas surprenant que les jeunes migrants tentent de limiter leurs dépenses d'hébergement, mais vivre dans des chambres surpeuplées ou des espaces publics comporte un risque élevé de vol. A Sémé-Krake, deux groupes d'enfants ayant participé aux dessins collectifs et aux jeux de rôle ont insisté sur le vol comme l'un des principaux dangers auxquels ils sont confrontés la nuit et comme menace la plus forte à leur sécurité physique et économique. Dans le jeu de rôle, les garçons ont mis en scène l'un d'entre eux assis innocemment devant un grand groupe de garçons plus âgés venus le brutaliser et lui voler son argent. "Cela arrive souvent", ont-ils expliqué, "ils prennent tout ce que l'on a" (Groupe de discussion, Sémé-Krake, 20 juillet 2017). De même, à Lomé, lors d'un jeu de rôle organisé sur le thème "danger ou difficultés dans votre vie", six adolescents qui dorment habituellement sur la plage ont voulu montrer que la force qu'ils représentent quand ils sont en grand groupe, est le seul moyen pour eux de se protéger des "bandits" plus âgés (Jeu de rôle et *focus group*, Lomé, 26 juillet 2017).

#### Dortoirs publics à Accra

Cela fait deux ans que *Yasmin*, 19 ans, est arrivée de la région du Nord à Accra pour travailler pendant les vacances scolaires. Elle dort aux côtés de sa sœur aînée à la gare routière, en expliquant qu'il vaut mieux travailler dur pour son éducation que dépenser de l'argent pour louer un logement, même si ce serait mieux et plus sûr. Elle affirme que le vol est très répandu, et en décrit les circonstances habituelles :



Terre des hommes  
tdh.ch



"Pendant que tu dors, ils viennent et s'allongent comme si tu étais leur petite copine, puis ils utilisent des ciseaux ou une lame pour ouvrir ta poche." Riant de sa propre naïveté, elle raconte comment elle s'est tout fait voler une nuit. La première fois que je suis venue, j'ai juste mis mon argent dans ma poche et je me suis couchée. Mais pendant que j'étais encore éveillée, j'ai senti quelqu'un derrière mon dos et j'ai dit: "Qui est là ?". "C'est moi", a dit la personne. "Qui?". "C'est moi." J'ai demandé si c'était ma sœur et la personne a dit "Ehhh". Quand je me suis réveillée le matin, j'ai pleuré. Heureusement, l'endroit où nous dormions était sous la surveillance d'un gardien, donc le voleur n'a pas réussi.

Cette année, j'ai un porte-monnaie mobile (mobile money). Alors j' y ai mis mon argent. Si mon téléphone est volé, je vais le bloquer avec mon passeport que j'ai utilisé quand j'ai acheté la sim. Alors le voleur ne peut pas accéder à mon porte-monnaie mobile. (Entretien à Accra, 8 septembre 2017)

Face à ces difficultés, il existe un réel besoin de systèmes d'épargne ouverts et adaptés aux plus jeunes travailleurs ; pour cela, certains discours et certaines règles doivent être ajustés : par exemple, les discours paternalistes qui, au motif que les enfants seraient trop jeunes pour gérer de l'argent, justifient le fait de ne pas le leur confier et de se l'appropriier... sont contradictoires avec le fait que le travail exigé de ces très jeunes enfants, leur impose chaque jour de devoir vendre des marchandises et de tenir une comptabilité pour rendre la monnaie aux clients et restituer l'argent attendu par les "patron/ne/s". Par ailleurs, l'ouverture de comptes d'épargne ou de « mobile money » est généralement conditionnée par la présentation de papiers d'identité attestant de l'âge légal de la majorité (18 ans) ; bien entendu, certains mineurs contournent la règle en procurant les papiers d'une tierce personne majeure, mais cela nécessite d'établir avec elle une pleine relation de confiance, ce qui n'est pas accessible facilement tant les réseaux sont limités ; de plus, le risque que l'argent soit dépensé à leur insu n'est jamais nul, et le besoin de tenir secrets l'existence ou le montant de son épargne ne pousse pas les enfants et adolescents vers ce type d'arrangements.

### *Filières de placement/enfants loués*

En Côte d'Ivoire notamment – à Noé et à Port-Bouët –, les enquêtes avec des enfants travailleurs en mobilité (pour cette étude de base : des filles en service domestique, des petits vendeurs ambulants filles et garçons, des apprenti/e/s menuisiers, maçons, couturières, coiffeuses), avec des employeurs et avec différents acteurs de protection ont signalé l'existence de filières de placement assez anciennes<sup>3</sup> et bien consolidées, organisées notamment à partir du Nord-Ouest du Togo (région de Dapaong). En raison de la brièveté de l'enquête de terrain, il n'a pas été possible de documenter en détail ces filières, mais certaines informations ont pu être collectées : elles sont organisées plutôt par des hommes (et quelques femmes) qui ont construit leur activité au sein de réseaux qu'ils ont tissé à la fois au Togo et

<sup>3</sup> Sur la genèse et l'organisation de filières de placement de filles domestiques internes à la Côte d'Ivoire (entre la région de Bondoukou et Abidjan), voir Jacquemin, 2012.



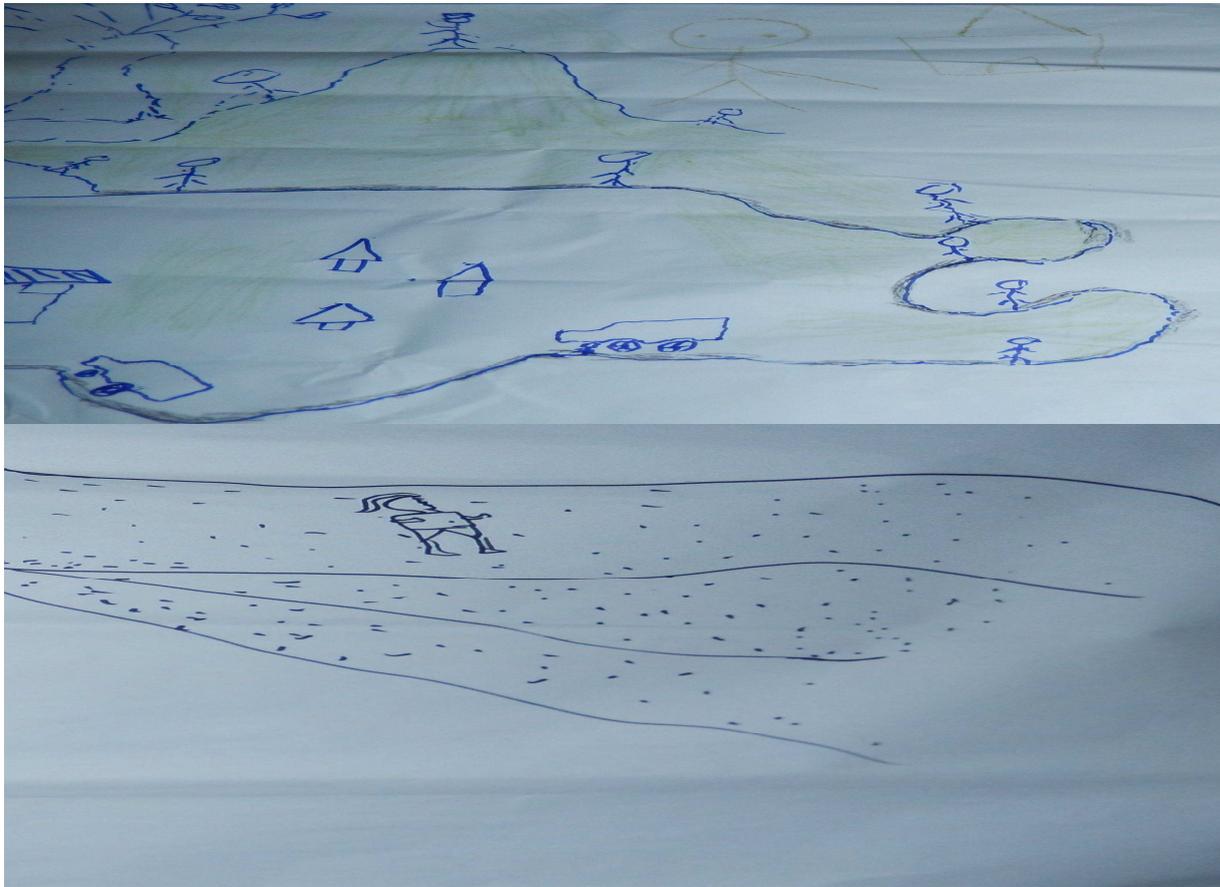
en Côte d'Ivoire ; les enfants arrivent du Togo soit en réponse à des demandes d'employeurs (à Noé-ville, dans les campements alentour, à Port-Bouët), soit avec la perspective d'être placés pour travailler à leur arrivée. La rémunération de leur travail est à la charge de l'employeur/employeuse : elle se fait à la fois en nature (hébergement, nourriture, soins, parfois scolarisation, alphabétisation, apprentissage) et en argent, en principe sur une base annuelle : elle est versée au placeur, en principe chargé de l'envoyer aux parents de l'enfant, ou de l'épargner pour la remettre à l'enfant à l'issue de son « contrat » de plusieurs années (pour les filles domestiques par ex., entre 100 000 CFA et 150 000 CFA par an, en général sur 3 à 4 ans). La vulnérabilité des enfants pris dans ces filières est fortement liée à leur double dépendance : face à l'autorité du placeur et face à celle du patron/tuteur ou patronne/tutrice ; les risques d'exploitation voire d'abus sont particulièrement importants, surtout pour les plus jeunes.

Souvent assimilées à des cas de traite des enfants, ces pratiques sont décriées par les discours officiels, mais généralement tolérées dans la pratique. Si l'on prend en compte le point de vue des principaux concerné-e-s, notamment les enfants et leurs parents, ou encore de certains acteurs informels de protection (chefs communautaires), il apparaît abusif et surtout contre-productif d'user du champ sémantique de la traite pour qualifier ces filières. Des cas, plus rares, de placement à l'insu des parents peuvent cependant exister (cf. 7 enfants âgés de 7 à 12 ans ainsi victimes de traite et rapatriés début 2017 ; le passeur a été emprisonné). À souligner que la sensibilisation et les mesures répressives contre les pratiques de traite ont pour effet immédiat d'accroître le passage clandestin des enfants non munis de papiers d'identité, qui de fait s'exposent à divers dangers en traversant la frontière par voie d'eau ou chemins de forêt. De l'avis de différents acteurs (informels) de protection, à la suite des lois anti-traffic et de la répression policière, les pratiques de placement ont effectivement diminué, mais n'ont pas disparu pour autant, et ont sans doute encore quelques années devant elles car de nombreux acteurs impliqués, parmi lesquels certains adolescent-e-s, ne les reconnaissent pas comme néfastes en soi.

Figure 7: Détails de dessins collectifs à Accra: passages de frontière du Togo au Ghana dans la forêt



Terre des hommes  
tch.ch



Comme alternative, nous pensons que des formes de régulation pourraient être mises en place, où chacune des parties pourrait trouver un intérêt à participer, avec comme objectif central une meilleure protection des enfants placés, et des perspectives d'éducation/formation orientées vers leur avenir. C'est en particulier la volonté des chefs des communautés togolaises, qui de fait sont souvent en charge de régler différents types de problèmes et d'abus liés à cette pratique ; alors même qu'ils devaient jusqu'à une période récente faire face à ces problèmes de manière isolée (sauf gravité extrême et interventions policières voire consulaires), ces chefs communautaires sont aujourd'hui très favorables à s'impliquer dans la mise en place d'une instance collective pluri-acteurs pour discuter de ces pratiques et y trouver des formes d'amélioration, sinon d'éradication. À Noé par exemple, le chef de la communauté togolaise nous a informés en septembre 2017, qu'il avait convoqué une réunion d'information et de sensibilisation auprès de ses compatriotes ; précisant qu'il avait déjà annoncé au Sous-Préfet et au Centre social la tenue de cette réunion, il soulignait son intérêt et sa disponibilité pour participer à des groupes plus larges de discussion et d'intervention autour de la mobilité des enfants, et notamment des filières de placement. À Port-Bouët, le chef de la communauté togolaise condamnait le fait de n'être généralement informé de l'arrivée d'enfants migrants, que quand un problème surgit ; sa volonté serait que l'information circule davantage, que la



sensibilisation puisse se faire sur une série de « bonnes pratiques » à observer par les placeurs, par les employeurs, par les enfants et par les parents.

### *L'apprentissage en tant que protection et exploitation*

Le système d'apprentissage transmet aux enfants des compétences valables sur le marché de l'emploi, ainsi qu'un sentiment d'identité et de maîtrise. Toutefois, c'est également une sphère d'exploitation qui fonctionne bien souvent comme un système de servitude pour dette lorsque les enfants ou leur famille ne peuvent pas payer des droits de "libération" souvent obligatoires.

À travers des échanges avec des maîtres et des apprentis ainsi qu'à partir d'entretiens avec des acteurs de protection de l'enfance, nous avons étudié comment le système d'apprentissage a atténué ou au contraire renforcé la vulnérabilité des enfants apprentis. Nous proposons deux catégories principales : d'un côté, l'apprentissage d'un métier est clairement positif dans la mesure où les enfants acquièrent les moyens de gagner leur vie tout en se forgeant une identité en accomplissant un travail digne et en participant à une communauté de travail. Ils tirent également des bénéfices psychologiques à mesure qu'ils acquièrent la maîtrise des tâches et renforcent leurs compétences. La prise en charge matérielle est également un critère empirique : dans certains cas, les maîtres d'apprentissage fournissent également de la nourriture et un hébergement aux enfants apprentis. Par exemple, une coiffeuse rencontrée au Bénin avait 17 filles qui "travaillaient" pour elle dans le salon qu'elle avait aménagé à son domicile dans un quartier pauvre. Une petite pièce/salon et une cour formaient les locaux de travail pour les 17 filles, et le travail manquait pour les occuper toutes. Parmi ces filles, cinq à sept dormaient chez cette « tutrice » parce qu'elles n'avaient nulle part où aller et, lors d'entretiens individuels conduits loin de leur « tante », elles ont déclaré être protégées par cette dernière, tandis que la femme a de son côté expliqué sa motivation pour s'occuper de ces jeunes filles, comme découlant de sa foi évangélique.

Cependant, un nombre non négligeable de cas existent, où les enfants et les jeunes adultes encore en apprentissage ne peuvent pas payer les "frais de libération" et continuent ainsi de fournir une main-d'œuvre non rémunérée à leurs maîtres d'apprentissage, bien après la fin de la période de transmission des savoirs. De telles situations sont semblables à celles qui sont décrites en Asie du Sud ou ailleurs comme du travail servile, et de nombreux enfants et adolescents, coincés dans ce type de conditions, font preuve de détresse et de désespoir face à leur avenir. Le besoin qu'ils expriment le plus explicitement, c'est l'accès à l'argent afin de rembourser leur dette de sorte à « se libérer » pour pouvoir partir et démarrer leur propre atelier. Nous constatons là encore que les enfants issus des familles les plus pauvres ou ceux qui n'ont aucun soutien familial, sont les plus exposés à ce type de subordination. Pour en revenir à l'exemple de la coiffeuse cité plus haut, les filles « protégées » par cette femme avaient cependant conscience qu'elles n'étaient pas libres de partir et qu'elles devaient rester jusqu'à ce qu'une commission minimum de libération ait été payée à la dame.



### *Les services de protection existent, mais sont limités*

Le travail de cartographie conduit par Tdh et nos enquêtes de terrain ont révélé l'existence d'une multitude d'initiatives de protection de l'enfance dans les pays du projet CORAL. Leur taille et leur forme varient. Elles vont d'actions très informelles et micro-localisées à d'autres services coordonnés à l'échelle nationale, voire internationale. Au niveau "local", il peut s'agir de divers actes de charité, aussi simples que de nourrir un enfant dans la rue, l'orienter vers l'ONG la plus proche, l'accueillir pour la nuit ou l'aider à épargner en toute sécurité. Des acteurs informels de la protection de l'enfance à Aflao par exemple, ont décrit comment ils s'étaient organisés pour offrir des possibilités d'accueil aux jeunes enfants marginalisés, qu'il s'agisse des conséquences de conflits parentaux, de maladies ou de mauvais traitements. Les acteurs formels de protection de l'enfance ciblent également ce type d'enfants, mais promeuvent un champ d'action élargi, au-delà de la famille élargie et pour des enfants plus âgés.

Figure 8: Dessin collectif de Lomé représentant un brainstorming sur les dangers encourus par les enfants.



On ne saurait trop insister sur l'importance d'un tel soutien pour les enfants, tel que nous l'avons observé sur chacun des sites de cette étude. Il ne fait aucun doute que ceux qui bénéficient d'une forme de soutien sont mieux lotis que ceux qui n'en bénéficient pas. Dans nos groupes de discussion, les enfants ont souvent identifié les ONG et d'autres organismes de la société civile, ainsi que certains adultes de leur entourage, comme des sources de protection et d'assistance, tandis que les cas les



plus "désespérés" et vulnérables étaient ceux qui n'avaient personne vers qui se tourner. Ces derniers sont aussi généralement ceux qui ont une moindre confiance envers les adultes. Ce que cela suggère, c'est que pour identifier des degrés de vulnérabilité, la distinction entre migrants et non-migrants est moins significative que la distinction entre le fait de bénéficier ou non d'une protection sociale ou d'être inséré dans des réseaux sociaux de soutien.

Le rôle protecteur des employeurs auprès desquels les enfants ont été placés

Âgée de 63 ans, une propriétaire de magasin dans une gare routière d'Accra explique qu'au fil des années, elle a employé douze filles et deux garçons du Ghana et du Togo pour l'aider dans sa boutique. La façon dont elle décrit la relation qu'elle établit avec ses employés montre bien que la frontière est floue entre le fait d'être une patronne et une tutrice assurant une protection qui sert aussi à inciter les filles à répondre à toutes ses demandes de travail.

"Actuellement, j'emploie une fille de 17 ans et une autre de 9 ans. Je préfère qu'elles viennent chez moi quand elles sont jeunes, ce n'est pas facile au début mais elles s'améliorent en grandissant. Je protège l'aînée des garçons maintenant qu'elle est adolescente et je ne lui permets plus de sortir seule. Tu sais qu'en tant que fille, elle peut tomber enceinte ou même les garçons d'ici peuvent l'inciter à voler. La plupart des enfants n'aiment pas le travail, mais certains savent d'où ils viennent et travaillent dur. Certaines filles, par exemple, peuvent rester avec des personnes qui les aident à apprendre un métier et à devenir travailleuses indépendantes. D'autres peuvent être envoyées à l'école si elles se comportent bien avec leurs employeurs. Ici, la plupart des commerçants et des tenanciers de maquis ont aidé les enfants qui les ont servis pendant plusieurs années, à créer ensuite leur propre activité. Plutôt que de payer tous les jours ou d'envoyer de l'argent aux parents, je préfère aider les filles à apprendre un métier ou en leur donnant un petit capital. J'ai donné deux options à l'aînée: soit elle peut apprendre la couture, soit je lui donne 1.500,00 GH (1.000 Cedis du Ghana) pour démarrer son propre commerce. J'aimerais juste qu'elle suive mon conseil de rester loin des garçons. (Entretien à Accra, septembre 2017).

Une série de manques sont particulièrement importants pour les enfants. Premièrement, ils ont généralement un accès très limité aux mécanismes d'épargne, même lorsqu'ils peuvent accumuler de petites sommes d'argent grâce à leurs activités économiques. Comme nous l'avons dit, cela les rend vulnérables au vol, ce qui les maintient coincés dans les pièges de la pauvreté. Les enfants en situation de rue sont particulièrement confrontés à cette menace qui cependant, peut concerner tous les enfants travailleurs (migrants). Un garçon de Sémé-Krake, par exemple, a expliqué que "Chaque nuit, j'enterre ce que j'ai dans un endroit différent pour tenter d'éviter le vol" (Entretien, 20 juillet 2017).

Deuxièmement, les forces de l'ordre - le plus souvent, c'est la police qui a été citée - sont souvent considérées comme un problème plutôt qu'une source de protection par de nombreux enfants. Les enfants en situation de rue sont particulièrement exposés aux dangers que représente pour eux les policiers, en référence à la violence de ces derniers dans les opérations de "nettoyage" des marchés; de façon unanime, ils répondent par la négative quand on leur demande s'il est possible de s'adresser à la police pour trouver de l'aide. Il s'agit d'un problème majeur, qui met en évidence une défaillance manifeste de la part d'un acteur formel de protection.



Figure 9: Détail tiré d'un dessin collectif, avec un policier armé pourchassant un enfant en situation de rue



Troisièmement, il ressort clairement de nos recherches que les enfants sont souvent informés des services de protection qui existent, mais que l'on pourrait faire beaucoup plus pour les sensibiliser davantage. De nombreux enfants sont arrivés dans les services d'assistance de manière fortuite et auraient pu être aidés plus tôt s'il y avait eu une meilleure connaissance des services de soutien disponibles. Notre travail à Sémé-Krake en est un exemple paradigmatique. Nous avons pour base de terrain le centre Don Bosco. Lorsque les EJAR sont allés mobiliser des enfants pour participer aux activités de recherche, ils ont croisé un enfant de 9 ans qui "traînait" autour du marché. Il s'est avéré que ce garçon était véritablement non accompagné, puisque la tante chez laquelle sa mère l'avait placé, avait elle-même décidé de migrer au Nigeria sans lui. Il avait survécu en fouillant les ordures et grâce à la charité d'un voisin. Après notre rencontre, Don Bosco l'a pris en charge. Auparavant, il vivait à deux pas du centre depuis des mois.

Quatrième et dernier point, nous voulons insister sur le fait que tous les programmes formels des ONG ne peuvent convenir aux enfants que nous avons rencontrés. Même si la plupart d'entre eux adhèrent au discours selon lequel la scolarisation formelle est leur désir, bien peu d'entre eux pourront réintégrer l'école classique et le



Terre des hommes  
tdh.ch



rythme scolaire ; il leur sera également difficile de se conformer à des exigences disciplinaires souvent en décalage avec leur comportement. Pour susciter une réelle amélioration dans la vie de ces très jeunes (travailleurs) migrants, nous recommandons de travailler encore davantage avec eux pour identifier leurs besoins dans le cadre d'une recherche-action participative et graduelle menée à plus long terme et orientée vers le renforcement de leurs compétences.

#### Soutien aux filles en situation de rue - mais quel type d'aide veulent-elles?

Aujourd'hui 19 ans, Pauline est venue à Accra après ce que l'on pourrait qualifier d'accident de reproduction. Ses parents bien intentionnés l'avaient inscrite dans un collège technique, mais elle s'est rapidement trouvée enceinte d'un homme plus âgé qu'elle. Trop jeune pour se marier, trop effrayée pour le dire à ses parents, elle a laissé le bébé aux soins du père et s'est enfuie à Accra. A la différence des *kayeye*, elle s'est identifiée comme une fille en situation de rue et a décrit les difficultés de la vie dans la rue.

“Il y a des ONG qui ont de la place pour toi si tu veux y aller. Ils vont te parrainer et tout faire pour toi, mais je ne veux pas y aller. J'aimerais apprendre quelque chose, j'aime l'école, mais ce n'est pas tous les jours qu'ils te proposent ça. Le lundi quand j'ai commencé à y aller, le lundi nous sommes allés à l'école, nous sommes allés en classe et nous avons appris comme à l'école. Ehe! Ils nous enseignent comme quand on était à l'école, alors j'aime cet endroit. Si chaque jour était comme ce lundi et que je devais y aller, j'irais là-bas pour apprendre. Même l'anglais, je parle déjà bien, mais si tu vas avec eux, ils vont t'aider à lire, à écrire et tout, c'est là que je pourrais apprendre. Pour l'instant, je veux juste un peu d'argent pour démarrer mon entreprise. Je fais du petit commerce mais j'aimerais vendre mes propres marchandises. Je vais commencer par les boissons, c'est le moins cher. J'ai fait une formation en restauration au collège mais je n'ai pas les moyens d'acheter le matériel pour rendre tout cela possible. Tout ce que je veux, c'est constituer un capital de départ. (Entretien à Accra, 9 septembre 2017).

## Recommandations pour des recherches futures

Les résultats et observations présentés dans ce rapport ouvrent diverses pistes pour orienter la programmation des projets et travaux à venir. Ils posent également un certain nombre de questions qui doivent encore être explorées et nous invitent à réfléchir sur divers points qu'il reste à approfondir. Cette section donne des pistes pour de futures enquêtes que nous recommandons de mener soit dans le cadre du projet CORAL, soit dans le cadre de projets connexes qui pourront s'inspirer des conclusions de CORAL.

- La première - et sans doute la plus importante - est que TdH et ses partenaires explorent davantage la démarche de recherche-action participative (RAP) dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes. Comme nous l'avons mentionné, la RAP est à la fois une approche conceptuelle et une boîte à outils méthodologiques pour élaborer des interventions efficaces et adaptées à chaque contexte, dans une logique de solidarité plutôt que de charité. Bien que la RAP puisse constituer parfois un challenge pour des collègues habitués à l'approche



traditionnelle des cadres logiques et des livrables prédéfinis, nous sommes persuadés, tout comme une proportion croissante des acteurs de la communauté du développement, qu'elle représente actuellement la voie la plus sérieuse à suivre pour une programmation efficace. La RAP a servi de cadre de référence à cette étude de base et, dans la mesure où les résultats produits offrent des perspectives plus riches que ne l'aurait permis une approche plus classique, cette étude de base offre un modèle qui pourrait être élargi. En termes très simples, nous recommandons donc que Tdh et ses partenaires poursuivent l'approche de la RAP. Nous avons conscience que cela pose certains défis dans un monde dominé par des relations "top-down" avec les bailleurs, mais on constate néanmoins que de plus en plus de bailleurs se tournent eux-mêmes vers la RAP en raison de son efficacité. Le projet CORAL peut utiliser les techniques de la RAP pour mettre en œuvre les recommandations programmatiques proposées ci-dessous et procéder à leur évaluation.

- Parmi les exemples concrets d'interventions que CORAL pourrait mettre en place en suivant la démarche RAP, on peut citer : la création de micro-banques centrées sur les enfants, des actions participatives avec des adolescents et des jeunes en situation de rue pour trouver des moyens optimaux de les soutenir, l'appui à des réseaux communautaires de protection autour du placement des enfants, et le plaidoyer auprès des forces de l'ordre concernant leur relation avec les enfants dans la rue. Examinons plus en détail chacun de ces exemples.

- Les récits biographiques sont essentiels pour créer des évaluations convaincantes. Bien qu'attachés depuis toujours au pouvoir des chiffres et des statistiques, les bailleurs sont de plus en plus sensibles au pouvoir des histoires de vie réelles. Pour cette raison, et conformément aux principes de la RAP, nous recommandons que l'équipe et les partenaires de CORAL suivent un certain nombre d'enfants et de jeunes tout au long du projet afin d'évaluer les forces et les faiblesses des interventions du projet. Cela impliquerait aussi de doter un groupe de jeunes participants de compétences en recherche afin de produire des auto-évaluations régulières sur l'impact – positif ou négatif – des interventions et sur ce qui détermine ces impacts positifs (ou négatifs).

- Mener davantage de recherches sur les systèmes d'apprentissage et explorer les réformes possibles. Il ne fait aucun doute que l'apprentissage est une voie privilégiée de sortie de la pauvreté pour les enfants que nous avons rencontrés, qu'ils soient migrants ou non. Beaucoup d'enfants rêvent d'apprendre un métier et nombre d'apprentis sont satisfaits d'être dans cette dynamique. Cependant, les ateliers d'apprentissage sont encore trop souvent des lieux d'exploitation sévère, et de nombreux enfants sont enfermés dans un piège digne de Sisyphe, bloqués durablement dans l'obtention d'un diplôme et parfois sans réelle transmission de savoir-faire, tout en fournissant un flux incessant de main-d'œuvre à très bas coût – voire gratuite – aux artisans. Des recherches plus approfondies sur la politique et la pratique de l'apprentissage dans la sous-région sont absolument nécessaires, et nous pensons qu'une recherche-action axée sur les ateliers d'apprentissage devrait



faire partie du projet CORAL. L'objectif sera de déterminer quelles réformes pourraient être recommandées au niveau politique et quels changements pratiques pourraient être apportés sur le terrain.

- De plus amples recherches sur la diversité des mécanismes de protection de l'enfance dans les pays de CORAL seraient également opportunes. Il serait particulièrement intéressant de comprendre les conceptions morales et éthiques qui sous-tendent la mise en place et/ou le maintien de mécanismes de protection par le bas et la manière dont les garçons et les filles de différents âges les perçoivent et les utilisent.

## Recommandations programmatiques

Compte tenu des résultats et commentaires exposés dans ce rapport, les recommandations principales qui émergent pour le projet CORAL comprennent les points clés détaillés ci-dessous. Nous insistons sur le fait qu'elles découlent à la fois de notre analyse des données et de l'analyse participative menée avec les enfants eux-mêmes. Chacune de nos recommandations a pris la forme de propositions concrètes de points d'action au cours même du processus de recherche, ce qui nous a donné l'occasion de proposer et de discuter avec les enfants à mesure que nous avançons. La réaction des enfants à chacune de ces suggestions a été extrêmement positive. Ce fut aussi le cas pour la réponse des acteurs locaux de protection de l'enfance, avec lesquels nous avons également "testé" ces idées, puis à nouveau avec l'équipe du projet CORAL et ses partenaires pendant l'atelier de validation de ce rapport qui s'est tenu à Cotonou fin janvier 2018. Ces propositions ont ainsi été "validées" par quelques centaines d'individus.

Nous commençons par celles qui peuvent se dérouler "sur le terrain" en tant qu'interventions directes de prestation de services auprès des enfants.

### Sur le terrain

Dans les lieux d'intervention du projet CORAL, élargir les espaces existants pour que les enfants puissent se rassembler et recevoir un soutien formel ou informel, qu'ils soient migrants ou non; construire de nouveaux espaces pour les enfants là où il n'en n'existe pas; renforcer les mécanismes communautaires pour créer de tels espaces et les formes de soutien qu'ils visent à promouvoir, comme ceux mis en place par le MAEJT.

Des espaces de protection pour enfants existent dans de nombreuses localités de la région et dans tous les sites où nous avons enquêté. Dans les meilleurs cas, ils offrent aux enfants un lieu sécurisé pendant la journée, où ils peuvent se reposer, jouer et parfois accéder à des services de base importants tels que l'appui juridique ou des services de santé. Don Bosco fournit un modèle utile au Bénin, tout comme le sont les *points espoirs* mis en place par TdH, et chacun des sites couverts par cette



étude dispose de structures formelles ou informelles qui peuvent servir de points d'appui.

Nous recommandons que CORAL soutienne l'extension et l'agrandissement de ces espaces dans chacun des lieux couverts par ses actions. Cet appui pourrait prendre diverses formes. Premièrement, CORAL pourrait investir dans la création de nouveaux *points espoirs* et fournir ainsi d'autres lieux où les enfants peuvent se rassembler. Deuxièmement, ces *points espoirs* pourraient être mis à la disposition des AEJT et d'autres groupes de soutien aux enfants et à leur action collective, puisqu'il arrive souvent que les AEJT ait des groupes actifs mais pas (assez) de lieux pour se réunir. Troisièmement, CORAL pourrait concentrer des efforts de sensibilisation envers les enfants ou les chefs communautaires qui ne connaissent pas les espaces existants. Quatrièmement, CORAL pourrait devenir partenaire ou apporter un soutien financier dans le but d'élargir les structures existantes.

L'un des problèmes à surmonter ici, est que de nombreux centres existants (y compris Don Bosco) intègrent peu la perspective de genre, étant donné que leur groupe cible est constitué quasi exclusivement de jeunes garçons. Cela implique que les filles restent exclues des services disponibles (même s'il est vrai que les conditions d'activité des filles sur les marchés peuvent souvent leur en freiner l'accès). Une considération clé pour le projet CORAL sera d'étendre ces services aux filles.

Dans cette perspective, un problème majeur à surmonter est que de nombreux espaces existants ont un biais sexiste intrinsèque, étant donné que leur groupe cible est constitué principalement de jeunes garçons. Cela implique que les filles restent exclues des services disponibles. Une préoccupation centrale pour CORAL sera de savoir comment étendre ces services aux filles. Nous recommandons d'utiliser les techniques RAP pour trouver des réponses à cette question. Dans les marchés par exemple, les équipes de CORAL pourraient réunir les filles à des moments qui entravent peu leurs horaires de travail et concevoir de manière collaborative un espace ou une forme de soutien social qui s'harmonise avec leur emploi du temps. Il pourrait également être intéressant d'organiser des espaces ou des créneaux horaires réservés aux filles, où les filles pourraient discuter, en l'absence des garçons, de leurs besoins sexospécifiques en matière de protection.

### Créer des mécanismes pour la sécurité nocturne des enfants dans la rue

Comme nous l'avons indiqué plus haut, l'un des principaux problèmes auxquels sont confrontés les enfants qui travaillent ou dorment sur les marchés, est le manque de sécurité qu'ils éprouvent la nuit. Menacés par certaines forces de l'ordre, par des enfants et des jeunes plus âgés et par un environnement extérieur peu adapté, les enfants ont besoin d'abri et de protection. C'est pourquoi nous recommandons que le projet CORAL déploie des efforts spécifiques en ce sens. Cela aussi pourrait prendre diverses formes. Premièrement, CORAL pourrait soutenir la construction de nouveaux "abris", ou l'extension de ceux qui existent déjà, qui sont généralement de



simples abris fermés ne procurant guère plus qu'une protection minimale contre les intempéries et la curiosité humaine malveillante. Les enfants rencontrés sur les sites de cette étude de base, se disaient prêts et capables de dépenser 25 ou 50 f par nuit pour ces abris, et ont en général accueilli favorablement la possibilité de dormir dans un lieu protégé. Une telle contribution quotidienne pourrait couvrir le salaire d'un gardien de nuit et d'un agent de propreté et contribuerait à la pérennité de l'entreprise. Deuxièmement, CORAL pourrait sensibiliser les enfants en situation de rue au sujet des abris existants, car tous les enfants ne sont pas informés de cette option à portée de main. Par exemple, le volet protection associé à ces abris, tel que mentionné plus haut, pourrait notamment informer les enfants des lieux où ils peuvent dormir en toute sécurité. Troisièmement, CORAL pourrait appuyer de nouveaux mécanismes communautaires visant à offrir aux enfants des espaces sécurisés la nuit. L'une des idées qui s'est dégagée de l'atelier de Cotonou en janvier 2018 était d'initier un réseau local de familles d'accueil prêtes à offrir un endroit où passer la nuit, y compris parmi les communautés d'expatriés. Une autre idée consiste à mener une sensibilisation, y compris avec les forces de l'ordre, pour déstigmatiser le sommeil dans la rue, afin de permettre aux enfants de demander plus facilement de l'aide quand ils en ont besoin, et aux populations d'offrir cette aide plus facilement. Enfin, il serait avantageux de retracer l'histoire du sommeil/ des hébergements de fortune dans les espaces publics d'Accra, de la mise à disposition d'installations sanitaires de base, et des politiques publiques en ce domaine. Une attention prioritaire devra se porter sur les moyens de protéger les personnes qui dorment dans les lieux publics contre le harcèlement sexuel.

Élargir la couverture médicale de base aux enfants vulnérables, y compris ceux en situation de rue, en mobilité ou concernés par la mobilité.

La plupart des enfants rencontrés dans le cadre de cette étude avaient une expérience des difficultés médicales de base. Un certain nombre d'entre eux avaient des blessures récentes quand nous les avons rencontrés. Or quasiment personne n'a régulièrement accès à des traitements préventifs ou curatif gratuits. De plus, des recherches approfondies sur le travail et la mobilité des enfants nous ont appris que les coûts de santé sont des facteurs importants à l'origine de ces deux phénomènes (y compris pour des pathologies qui, dans d'autres contextes, sont considérées comme "mineures"). Pour cette raison, nous pensons qu'il doit être primordial pour CORAL de soutenir une offre de soins et d'éducation de base en santé pour les enfants que le projet cible. Cela peut prendre diverses formes. Tout d'abord, CORAL pourrait agrandir ou construire de nouveaux dispensaires médicaux, notamment reliés à la planification des *points espoirs*, et tout particulièrement dans des lieux stratégiques - par exemple sur les marchés en tant que zones d'activité économique intense, ou aux postes frontières (où sont bien implantés des programmes de santé liés à la prévention du VIH). Deuxièmement, les espaces "amis des enfants" auprès desquels CORAL s'engagera ou ceux que le projet créera, pourraient être appuyés en tant qu'espaces de premiers secours pour les enfants. Troisièmement, CORAL pourrait établir des partenariats avec des centres de santé locaux afin de faciliter un



accès préférentiel aux soins et aux traitements pour les enfants dans le besoin<sup>4</sup>. Quatrièmement, CORAL pourrait appuyer les AEJT pour développer les mécanismes d'épargne-santé qu'elles ont mis en place pour les enfants et les jeunes travailleurs afin de compenser les coûts de santé en temps de crise.

Développer un système de microbanques animé par des enfants dans les espaces où CORAL intervient, en particulier dans les zones d'activité économique telles que les marchés ou les frontières.

Tous les enfants ayant participé à l'étude nous ont clairement fait comprendre que le vol et le détournement de l'argent gagné était l'une des plus grandes menaces pour leur bien-être. Pour celles et ceux qui dorment dans les lieux publics, ce danger, constant, les hante chaque nuit ; une "loi de la jungle" semble pour eux constituer la norme dans l'environnement précaire où ils se trouvent de nuit sur les marchés, notamment au Bénin, au Togo et au Nigeria. Le risque de vol est également présent pour certains enfants hébergés chez leurs patron-ne-s ou tuteur/trice/s. Outre le manque de sécurité physique et psychologique qui en résulte, l'une des conséquences majeures est que les enfants sont rendus incapables d'accumuler leurs revenus, et risquent ainsi d'être coincés dans une spirale de pauvreté, sans aucun moyen d'en sortir.

De nombreux enfants cachent leur argent sur eux-mêmes, d'autres l'enterrent en différents endroits, certains recourent à des systèmes informels d'épargne pour économiser leurs revenus. Toutefois, les récits multiples de vol, de racket ou de détournement montrent qu'aucune de ces méthodes n'est sûre ou durable. C'est pourquoi nous recommandons fortement au projet CORAL d'investir du temps et des ressources dans l'élaboration de mécanismes de micro-épargne, de préférence gérés par les enfants, afin d'aider ces derniers à épargner en toute sécurité grâce à leurs micro-activités économiques. Ce qui est primordial ici, c'est que les enfants puissent disposer d'un espace facilement accessible, sûr et fiable dans lequel ils pourront chaque jour, déposer le peu d'argent qu'ils ont pu gagner.

En formulant cette recommandation, nous tenons à souligner qu'elle fut sans conteste notre proposition la plus populaire auprès des enfants eux-mêmes, et qu'elle reçut un soutien massif dans chaque site de l'étude.

En pratique, les formes pourraient et devraient varier, les techniques de la RAP pouvant être utilisées pour élaborer des stratégies adaptées au contexte. Une option viable consisterait à renforcer les capacités des systèmes d'épargne existants, qui ont été cartographiés dans le cadre du projet CORAL, notamment lorsqu'ils sont considérés comme dignes de confiance. Une autre option serait de soutenir les AEJT dans la promotion des groupes d'épargne "mobile money" formalisés. Les services de *mobile money* sont de plus en plus utilisés par les jeunes partout en Afrique de

<sup>4</sup> A noter que le médecin responsable du Poste de santé de Noé s'est montré favorable à cette perspective, le problème étant néanmoins la distance (2 km) qui sépare le centre-ville de Noé et le poste de santé : en l'absence de services de transport en commun, les populations y viennent très peu en consultation, *a fortiori* les enfants migrants...



l'Ouest et les barrières à leur diminuent. De nombreux jeunes des AEJT soutiennent déjà d'autres enfants dans l'accès à ce type d'épargne, en leur fournissant les pièces d'identité indispensables pour l'obtention d'une carte *sim* et en leur prêtant des téléphones cellulaires pour permettre un transfert immédiat. Une troisième option consiste à mettre en place des mécanismes plus formels de micro-épargne, peut-être à l'instar de l'ONG "Butterfly NGO", reconnue au niveau international, qui combine la formation à la littératie financière, la sensibilisation aux droits et le soutien bancaire pour les enfants en situation de rue et les enfants travailleurs. Nous pensons que cela pourrait être un bon modèle d'inspiration pour CORAL en Afrique de l'Ouest, notamment parce qu'il permet d'ajouter des fonctions additionnelles à l'épargne. Les collègues de TdH Lausanne se sont montrés intéressés par cette idée et prévoient d'explorer un moyen de l'expérimenter.

#### Pour des systèmes d'apprentissage innovants.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, l'apprentissage est un mode de formation très recherché mais souvent problématique. Les dispositifs informels n'arrivent pas toujours à prendre en charge sérieusement les apprentis qu'ils sont censés former, tandis que les programmes formels d'apprentissage qui existent sont souvent très schématiques. Nous recommandons d'explorer les possibilités d'organiser de nouveaux apprentissages plus adaptés aux réalités actuelles du marché du travail (les réparateurs de téléphones cellulaires sont de plus en plus demandés, par exemple). Nous recommandons également d'inclure une composante d'alphabétisation aux programmes d'apprentissage existants.

Lors de l'atelier de Cotonou en janvier 2018, deux autres suggestions ont été formulées par les participants. La première était de travailler à la formalisation des processus d'apprentissage. La seconde proposait d'explorer les possibilités de formations de masse, qui réuniraient un grand nombre de jeunes et leurs maîtres d'apprentissage pour échanger et transmettre de nouvelles compétences, et saisir l'occasion comme une opportunité de sensibilisation.

#### Sensibilisation des forces de l'ordre, notamment par rapport à la menace réelle ou perçue qu'elles font peser sur les enfants en situation de rue.

Cette étude de base suggère fortement que, afin de prévenir le vol ou d'appliquer les lois relatives au "vagabondage" (*open/street sleeping*) et à la mobilité des enfants, les forces de l'ordre tentent régulièrement de déplacer les personnes qui dorment dans la rue, parfois en les menaçant voire en recourant à la violence. Bien que les policiers de l'atelier de Cotonou (janvier 2018) aient fermement contredit ces affirmations, nos recherches montrent incontestablement que de nombreux enfants craignent les agents en uniforme parce qu'ils ont été victimes ou témoins de violences de leur part. Les dessins qui illustrent le présent rapport en témoignent. Cela pose avec gravité un double problème. D'une part, cela signifie que les forces de l'ordre peuvent elles-mêmes être parfois la cause directe d'une menace pour les droits et le bien-être des enfants. D'autre part, lorsque les enfants se trouvent



menacés par d'autres individus, ils sont peu enclins à se tourner vers les forces de l'ordre pour chercher protection. Cela est d'autant plus tragique que les enfants qui n'ont pas été victimes ni témoins de violences de la part des agents de l'État, les considèrent comme une source potentielle de protection contre les malfaiteurs. Par conséquent, ceux qui ont trop peur d'institutions telles que la police pour leur demander de l'aide, sont généralement ceux qui en ont le plus besoin. Que peut-on faire face à ce casse-tête ?

Une recommandation évidente serait de sensibiliser les forces de l'ordre et de les convaincre que leur comportement doit changer. Cependant, le représentant des forces de police présent à l'atelier de janvier 2018 s'est fortement opposé à cette proposition, affirmant que "la police doit faire son travail". A ce titre, nous recommandons à l'équipe CORAL de travailler en collaboration avec les forces de l'ordre présentes sur chaque site d'intervention pour trouver des solutions originales qui permettent aux autorités de remplir leurs mandats et de devenir véritablement une source de protection pour les plus vulnérables. Il faut s'attendre à ce que les solutions soient différentes d'un contexte à l'autre, et les techniques de la RAP pourraient aussi être mobilisées en ce domaine.

Résoudre la contradiction que manifeste le positionnement des forces de police constitue un véritable défi à relever, notamment parce que nous recommandons fortement la mise en place d'actions de sensibilisation dans les postes de police des marchés et des frontières, pour promouvoir le développement d'une approche alternative à la sécurité de ces espaces, sans recours à la violence ou à sa menace envers les enfants en mobilité.

#### Sensibiliser les familles aux effets néfastes des châtiments corporels des enfants (migrants).

La violence interpersonnelle et intrafamiliale est ressortie comme une source de préoccupation importante pour les enfants. De nombreux enfants ont identifié les "corrections" parentales comme une menace majeure pour leur bien-être et comme un danger auquel ils sont souvent confrontés. D'autres ont explicitement reconnu avoir fugué de chez eux pour éviter ce type de correction. C'est pourquoi, bien qu'on ne puisse ignorer l'importance accordée à la discipline corporelle et aux pratiques de parentalité sévères dans de nombreuses sociétés d'Afrique de l'Ouest, nous recommandons néanmoins que CORAL explore des possibilités de plaidoyer et de messages de sensibilisation autour des conséquences potentielles de l'utilisation des châtiments corporels comme stratégie d'éducation parentale.

#### Organiser des réunions multipartites sur la protection des enfants en mobilité.

Nous avons vu plus haut que les filières de placement d'enfants continuent d'exister et jouent un rôle important dans la mobilité intra-régionale des enfants, malgré les investissements considérables consentis au cours des deux dernières décennies dans la sensibilisation à la lutte contre la traite (et parfois à la lutte contre la



migration). Bien que ces réseaux restent solides, ils ne sont pas nécessairement organisés de manière optimale pour garantir la protection des enfants. L'exemple des Togolais en Côte d'Ivoire le montre clairement, tout comme il montre que les responsables des réseaux souhaitent être soutenus dans la mise en place de structures et de mécanismes pour assurer une meilleure protection des enfants. C'est pourquoi nous recommandons que l'équipe de CORAL travaille en coopération avec les différents acteurs de ces réseaux et autres partenaires concernés, afin de développer des stratégies situées visant à assurer la protection des enfants migrants (et travailleurs). Ce type d'actions concertées et inclusives ouvrent bien plus de chances de réussir que les seules mesures de répression.

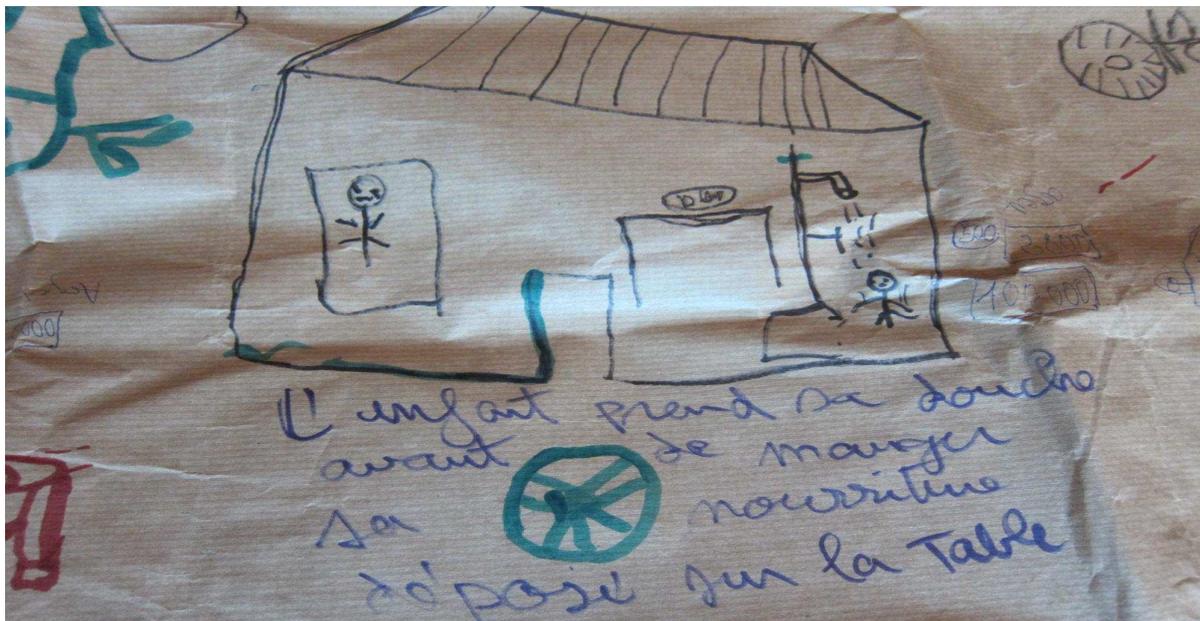
## Au niveau institutionnel, politique et programmatique

Notre dernière recommandation concerne le niveau structurel, national et régional. Comme le montrent à nouveau nos résultats, « l'argent fait tout », ce qui est inhérent à la logique du système capitaliste. Les enfants ont besoin d'argent pour pratiquement tout ce qu'ils veulent accomplir et le manque d'argent est l'un des principaux facteurs qui contribuent à leur vulnérabilité. À cet égard, une extension structurelle des services de protection sociale qui permettrait d'assurer un revenu minimum pour tous est souhaitable. Il n'est pas réaliste d'espérer voir cette innovation se concrétiser dans le cadre du projet CORAL, ni dans un futur proche, mais nous pensons que la composante plaidoyer du projet CORAL devrait se positionner dans la direction préconisée par les professeurs James Ferguson et Armando Barrientos, pour la mise en place de transferts monétaires universels ou d'un revenu minimum de base. Ce n'est qu'ainsi que l'on pourra répondre aux besoins essentiels de toutes et tous, tels ceux qu'un enfant de l'étude a exprimés dans son dessin (Figure 10) : la sécurité d'être dans son lit, dans sa maison, avec de la nourriture sur la table et une douche pour se laver régulièrement.

*Figure 10. Détail d'un dessin collectif à Cotonou*



Terre des hommes  
tdh.ch



Chacune des organisations impliquées dans le projet CORAL devrait entamer un processus de réflexion interne sur les messages politiques structurels à moyen et long terme qu'elle souhaiterait transmettre aux gouvernements de la région au sujet de la protection sociale ; les différentes organisations devraient également se demander si elles peuvent soutenir les demandes de *cash transfers* et de revenus de base, à l'instar de ce qui commence à se faire dans certains pays comme le Ghana. Si elles font ce choix, nous les encourageons à user de leur réputation pour réclamer publiquement des solutions structurelles et politiques à la pauvreté et à l'exploitation du travail et de la mobilité des enfants qui peuvent en résulter.

## Conclusion

Les enfants migrent pour diverses raisons et de bien diverses manières. Une approche uniformisée de leur protection ne pourra donc jamais fonctionner. Les réponses localisées et fondées pour s'adapter à des difficultés particulières sont davantage susceptibles de porter leurs fruits. Dans cette étude, menée sur plus de huit sites et dans cinq pays, nous avons tenté de faire la lumière sur un certain nombre de réponses envisageables. Nous sommes convaincus que, pour réussir, ces initiatives doivent être mise en œuvre en travaillant collectivement avec les enfants, leurs communautés et les acteurs locaux de protection. Les mêmes groupes peuvent également jouer un rôle clé dans l'évaluation de ces réponses. A travers la mobilisation des EJAR (enfants et jeunes assistants de recherche), de la démarche RAP (recherche action participative) et d'autres méthodologies éprouvées, TdH et ses partenaires peuvent développer des indicateurs et des évaluations véritablement ancrés et adaptés pour leurs interventions. Celles-ci pourront à leur tour constituer



Terre des hommes  
tch.ch



une base pour des actions futures et continues. Mais le travail à l'échelle est également important, et c'est là que nous avons la conviction qu'un plaidoyer de haut niveau et un discours officiel clair sur les causes profondes de l'exploitation, de la vulnérabilité et du manque de sécurité des enfants ouest-africains sont essentiels.



Terre des hommes

tdh.ch



## Références citées

- ABEBE, T. 2008. The Ethiopian "family collective" and child agency. *Barn*, 2008, 89-108.
- BOURDILLON, M. C. F. 2006. Children and work: a review of current literature and debates. *Development and Change*, 37, 1201-1226.
- BOURDILLON, M. C. F. 2014. Introduction: Children's work in Africa. In: BOURDILLON, M. C. F. & MUTAMBWA, G. M. (eds.) *The place of work in African childhoods / La place du travail chez les enfants africains*, pp. 1-20 Dakar: CODESRIA.
- BOURDILLON, M., LEVINSON, D., MYERS, W. & WHITE, B. 2010. *Rights and wrongs of children's work*, New Brunswick, New Jersey and London, Rutgers University Press.
- BUCHBINDER, L. 2013. After trafficking: Togolese girls' orientations to life in a West African city. *Cultural Dynamics*, 25, 141-164.
- CAMPBELL C. & TROTTER, J. 2007 "Invisible" Young People: The Paradox of Participation in Research', *Vulnerable Children and Youth Studies* 2(1): 32-9.
- DARKWAH, A. K., AWUMBILA, M. & TEYE, J. K. 2016. Of local places and local people: Understanding migration in peripheral capitalist outposts. Brighton: Migrating out of Poverty Research Consortium.
- DE REGT, M. 2017. Young, female and looking for change: Migrant girls' narratives in Addis Ababa. Migrating out of poverty: from evidence to policy, 28-29 March 2017 2017 School of Oriental and African Studies, London.
- DEL FRANCO, N. 2017. Footprints of agency and space for self-assertion: adolescent girls' migration in Bangladesh. Migrating out of poverty: from evidence to policy, 28-29 March 2017 2017 School of Oriental and African Studies, London.
- DELEIGNE, M.-C. & PILON, M. 2011. Migrations dans l'enfance et scolarisation en Afrique subsaharienne : apports et limites des approches quantitatives. *Journal des africanistes*, 81, 87-117.
- ENNEW, J., ABEBE, T., BANGYANI, R., KARAPITUCK, P., KJØRHOLT, A.T., & NOONSUP, T. 2009. The right to be properly researched: How to do rights-based, scientific research with children. A set of ten manuals for field researchers. Bangkok: Black on White Publications, Norwegian Centre for Child Research and World Vision International.
- NOONSUP, T. 2009. The right to be properly researched: How to do rights-based, scientific research with children. A set of ten manuals for field researchers. Bangkok: Black on White Publications, Norwegian Centre for Child Research and World Vision International.
- FORBES, B., KRUEGER, A., BEHNAM, N., PHILIP, C., WESSELLS, M. & WILLIAMSON, J. 2016. Reconsidering child protection systems: Critical



reflections.

Child

Frontiers,

<https://childfrontiers.app.box.com/s/xine626pp903zs564lqm9bqj3fd6yjs8>.

- GRABSKA, K. 2017. No choice, or no chance?: Decision-making and narratives of migration among Eritrean and Ethiopian adolescent girls in Khartoum. Migrating out of poverty: from evidence to policy, 28-29 March 2017 2017 School of Oriental and African Studies, London.
- GRAHAM, A, POWELL, M, TAYLOR, N, ANDERSON, D & FITZGERALD, R. 2013. Ethical research involving children, UNICEF Office of Research: Innocenti, Florence, Italy.
- HASHIM, I. M. 2004. Working with working children: Child labour and the barriers to education in rural northeastern Ghana. Unpublished, PhD thesis, School of Social Sciences and Cultural Studies, University of Sussex, Brighton, UK.
- HASHIM, I. M. 2007. Independent child migration and education in Ghana. *Development and Change*, 38, 911-931.
- HASHIM, I. M. 2011. Learning and livelihoods. Children's education in north-eastern Ghana. *Cahier de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, 107-126.
- HASHIM, I. M. & THORSEN, D. 2011. *Child migrants in Africa*, London, Zed Books.
- HOWARD, N. 2012. Protecting children from trafficking in Benin: in need of politics and participation, *Development in Practice*, 22:4, 460-472.
- HOWARD, N. 2017. *Child trafficking, youth labour mobility and the politics of protection*, London, New York, Shanghai, Palgrave Macmillan UK.
- JACQUEMIN, M. 2011. Migrations juvéniles féminines de travail en Côte-d'Ivoire, *Journal des Africanistes*, 81-1, p. 61-86.
- JACQUEMIN, M. 2012. 'Petites bonnes' d'Abidjan. *Sociologie des filles en service domestique*, Paris, L'Harmattan.
- LESCLINGAND, M. & HERTRICH, V. 2017. Quand les filles donnent le ton. Migrations adolescentes au Mali. *Population*, 72, 63-93.
- MIZEN, P. & OFOSU-KUSI, Y. 2011. A talent for living: Exploring Ghana's 'new' urban childhood. *Children & Society*, 27 (1), 13-23.
- OKYERE, S. 2012. Are working children's rights and child labour abolition complementary or opposing realms? *International Social Work*, 56, 80-91.
- SCHLEMMER, B. 2004. Scolarisation, éducation, « travail des enfants » et enfants travailleurs - illustrations africaines. In: FERRY, B., GAUTIER, A., SAMUEL, O., GOLAZ, V. & HAMELIN, P. (eds.) *La situation dans les pays du Sud : synthèse et ensemble des contributions de chercheurs des institutions de recherches partenaires*. Nogent-sur-Marne and New York: CEPED and ONU.
- THORSEN, D. & JACQUEMIN, M. 2015. Temporalités, savoir-faire et modes d'action des enfants travailleurs migrants au sein de la parenté élargie



Terre des hommes

tth.ch



- en Afrique de l'Ouest. *Canadian Journal of African Studies/ La Revue canadienne des études africaines*, 49, 285-299.
- THORSEN, D. 2006. Child migrants in transit. Strategies to become adult in rural Burkina Faso. In: CHRISTIANSEN, C., UTAS, M. & VIGH, H. E. (eds.) *Navigating youth, generating adulthood: social becoming in an African context*. Uppsala: Nordic Africa Institute.
- THORSEN, D. 2009. L'échec de la famille traditionnelle ou l'étirement des relations familiales? L'exode des jeunes Burkinabé des zones rurales vers Ouagadougou et Abidjan. *Hommes et migrations*, n° 1279, 66-78.
- THORSEN, D. 2012. Children Working in the Urban Informal Economy: Evidence from West and Central Africa. Dakar: UNICEF West and Central Africa Regional Office. In English: [http://www.unicef.org/wcaro/english/Briefing\\_paper\\_No\\_3\\_-\\_children\\_working\\_in\\_the\\_urban\\_informal\\_economy.pdf](http://www.unicef.org/wcaro/english/Briefing_paper_No_3_-_children_working_in_the_urban_informal_economy.pdf). In French: [http://www.unicef.org/wcaro/french/Document\\_d\\_information\\_no\\_3\\_-\\_les\\_enfants\\_qui\\_travaillent\\_dans\\_l\\_economie\\_urbaine\\_informelle.pdf](http://www.unicef.org/wcaro/french/Document_d_information_no_3_-_les_enfants_qui_travaillent_dans_l_economie_urbaine_informelle.pdf)
- THORSEN, D. 2013. Weaving in and out of employment and self-employment: young rural migrants in the informal economy of Ouagadougou. *International Development Planning Review*, 35, 203-218.
- THORSEN, D. 2014. Jeans, bicycles and mobile phones. Adolescent migrants' material consumption in Burkina Faso. In: VEALE, A. & DONÀ, G. (eds.) *Child and youth migration. Mobility-in-migration in an era of globalization* Basingstoke: Palgrave MacMillan.
- UNICEF 2017. In search of opportunities. Voices of children on the move in West and Central Africa. Dakar: Regional Office for West and Central Africa, UNICEF.
- WALTHER, R. avec le concours de Filipiak, E. (2008) Nouvelles formes d'apprentissage en Afrique de l'Ouest. Vers une meilleure insertion professionnelle des jeunes. Paris: Agence Française de Développement. [[http://www.eib.org/attachments/general/events/luxembourg\\_18112008\\_apprentissage\\_fr.pdf](http://www.eib.org/attachments/general/events/luxembourg_18112008_apprentissage_fr.pdf)]



Terre des hommes

tdh.ch



## Annexes

### Annexe 1 : Questionnaire au Ghana et en Côte d'Ivoire

#### Biography

1. Name / *Nom* \_\_\_\_\_
2. Age / *Âge* \_\_\_\_\_
3. Gender / *Genre* : Boy / *Garçon* \_\_\_\_\_ Girl / *Fille* \_\_\_\_\_
4. Where do you come from / *Lieu de naissance* :  
Country / *Pays* ? \_\_\_\_\_  
Region ? \_\_\_\_\_
5. Where do your parents live ? / *Où résident tes parents?*  
Father / *Père* : \_\_\_\_\_ Mother / *Mère* : \_\_\_\_\_
6. 6. What work do your parents do? / *Quel travail font tes parents?*
7. Père : \_\_\_\_\_ Mère : \_\_\_\_\_
8. How many siblings do you have : / *Combien de frères et de sœurs as-tu :*  
Older brothers / *grand frères* \_\_\_\_\_  
Younger brothers / *frères cadets* \_\_\_\_\_  
Older sisters / *grande sœurs* \_\_\_\_\_  
Younger sisters / *petite sœurs* \_\_\_\_\_
9. Where do your siblings live ? / *Où résident tes frères et tes sœurs?*  
\_\_\_\_\_

#### Education / Education

10. Are you in school currently? / *Tu fréquentes actuellement?* \_\_\_\_\_
11. What type of school ? (public/private/faith-based/informal etc.)  
*Quel type d'école ? (public/privé/ laïque/confessionnelle/informelle etc.)*
12. Years of schooling / *Nombre d'années de scolarisation ?* \_\_\_\_\_
13. Do you wish to continue your education? / *Est-ce que tu souhaites continuer les études ?* \_\_\_\_\_



Terre des hommes  
tdh.ch



14. If yes, which education will you do? / *Si oui, quelles études/quelle éducation tu souhaites faire?* \_\_\_\_\_
15. What will you do to access education? / *Comment vas-tu faire pour accéder à ces études?* \_\_\_\_\_

#### Mobility / mobilité

16. When did you leave your home? / *Quand as-tu quitté chez toi?*  
\_\_\_\_\_
17. Who did you come with? / *Avec qui es-tu venu-e?*  
\_\_\_\_\_
18. How long have you been here? / *Combien de temps tu as duré ici?*  
\_\_\_\_\_
19. Did you stop over to work on your way? If so, what did you do?  
*Est-ce que tu as travaillé quelque part avant de venir ici? Si oui, où? et qu'est-ce que tu as fait?* \_\_\_\_\_
20. Where do you sleep? / *Où tu dors chaque nuit?* \_\_\_\_\_
21. How many of you sleep there? / *Combien de personnes partagent cet espace?* \_\_\_\_\_
22. How much is the rent? / *Le loyer, combien tu payes?* \_\_\_\_\_
23. Have you got access to these utilities? Where? (encircle) How much do you pay for access? *Est-ce que tu as accès aux commodités suivantes? Où? (Entourer) Combien paies-tu pour l'accès?*
- Water: home / neighbour / public tap? Payment? \_\_\_\_\_  
*Eau: à la maison / chez le voisin / fontaine publique? C'est combien? \_\_\_\_\_*
- Electricity: yes / no? Payment? \_\_\_\_\_  
*Electricité: oui / non? C'est combien? \_\_\_\_\_*
- Toilet: home / public? Payment? \_\_\_\_\_  
*Toilettes (WC) : à la maison / WC publics? C'est combien? \_\_\_\_\_*
- Bath: home / public / no access? Payment? \_\_\_\_\_  
*Douche: à la maison / douche publique / pas d'accès? C'est combien? \_\_\_\_\_*
24. If you fall ill, what do you do? / *Si tu tombes malades, que fais-tu? (entourer et préciser)*



Terre des hommes  
tdh.ch



Do you go to the hospital/clinic / buy medicine without consultation / see traditional healer or buy local medicine / wait out the illness / other ?

*Est-ce que tu pars à l'hôpital / achètes des médicaments sans voir une infirmière / vois un guérisseur / achètes des médicaments indigénats / attends une guérison naturelle / autre :*

25. Which health services have used here? / *A quels services de santé tu as pu accédé ici ?* \_\_\_\_\_

26. Who helped you access this service? / *Qui t'a aidé-e à aller dans ces services?* \_\_\_\_\_

#### Work / travail

27. What kind of work do you do, and with whom / *Quel travail fais-tu, et avec qui et pour qui ?* \_\_\_\_\_

28. How did you find this work? *Comment tu as eu trouvé ce travail?* \_\_\_\_\_

29. Do you get paid? How much? *On te paie? Combien?* \_\_\_\_\_

30. How often? (encircle) Daily / weekly / every 2 weeks / monthly / at the end of your stay

31. *Fréquence de paiement ? (entourer) Chaque jour / semaine / 2 semaines / mois / quand tu vas partir*

#### Income and savings / *Salaire et épargne*

32. Where do you save your money? / *Où tu gardes ton argent pour ne pas le perdre?* \_\_\_\_\_

33. Have you bought anything that could help you save up or something you need later in life? / *Est-ce que tu as acheté quelque chose pour le futur?*

*Préciser:* \_\_\_\_\_

34. Do you send money home? *Est-ce que tu envoies de l'argent à ta famille? Combien ? fréquence ?* \_\_\_\_\_

35. If so, to whom and how is the money used? / *Si oui, à qui et comment utilise-t-on cet argent que tu envoies ?*

36. If not, how do you use your money ? / *Si non, comment utilises-tu ton argent ?* \_\_\_\_\_



Terre des hommes  
tdh.ch



37. Are you in debt? Why ? / *Est-ce que tu as des dettes ? Pourquoi ?*

## Annexe 2 : Questions d'enquête auprès des enfants

*(Questions en rouge essential, en noir si possible)*

### A. Infos Biographiques

- 1) **Nom**
- 2) **Age**
- 3) **Genre**
- 4) **Ecole ?**
- 5) **Lieu d'Origine**
- 6) **Peux-tu décrire l'histoire de ta vie ?**
- 7) **Peux-tu décrire l'histoire de ta mobilité ?**
- 8) **Où tu dors ? Avec qui ?**
- 9) **Ton rapport avec les AEJT ou autres structures de protection ?**

### B. Migration et Espérances

- 10) **Pourquoi t'es venu(e) ici?**
- 11) **Comment tu as trouvé ce travail?**
- 12) **Quels sont tes buts ici?**
- 13) **Le bien et le mal d'être ici?**
- 14) **Qu'est-ce que tu veux devenir?**
- 15) **C'est quoi le succès d'où tu viens? Décris-moi une grande personne là? Tu veux devenir ça? Pourquoi?**
- 16) **Tu dirais aux autres de faire comme toi? Pourquoi?**
- 17) **Combien d'entre tes amis ont bougé de chez toi ?**

### C. Travail

- 18) **Ca consiste en quoi ta journée de travail normalement? Il y a des jours où tu ne travail pas?**
- 19) **Tu aimes ça?**
- 20) **On te paie? Combien?**
- 21) **C'est quoi l'équité pour toi?**
- 22) **Tu peux nous donner un exemple où tu as été bien traité? Traité équitablement?**



- 23) *C'est quoi l'exploitation pour toi?*
- 24) *Tu peux nous raconter une histoire où tu as senti ça?*
- 25) *Que'est-ce que t'as fait? Comment tu l'as géré?*
- 26) *Décris-nous un bon mauvais patron?*
- 27) *C'est quoi un bon mauvais travail?*

#### D. Vulnérabilité et Protection

- 28) *Qu'est-ce qui te fait sentir à risque peu sûr? Comment tu le gères?*
- 29) *Est-ce que tu attendais à ces expériences avant de venir?*
- 30) *Qu'est-ce qui te fait sentir sauf et sain (où? Avec qui? Faisant quoi??)*
- 31) *Pense à une situation où tu ne te sentais pas sûr où tu étais à risque: qu'est-ce que tu aurais voulu avoir en ce moment pour ne pas être en danger? (objets, rapports, info etc?)*
- 32) *Où à qui tu vas quand tu as besoin de soutien/d'aide?*
- 33) *Peux nous raconter une histoire de quand tu te sentais pas sûre en danger et tu as reçu le secours?*
- 34) *Quels sont les problèmes qui t'arrivent en tant que fille/en tant que garçon ?*
- 35) *C'est comment être étranger ère ici?*
- 36) *C'est comment être enfant dans un monde d'adultes?*
- 37) *Comment sont tes expériences de l'Etat (e.g. la police, les services sociaux, autres?)*
- 38) *Où tu mets ton argent pour ne pas le perdre?*
- 39) *Comment est-ce que vous gérez votre argent ?*
- 40) *Tu es en dette?*



## Annexe 3: Résultats du questionnaire au Ghana, Sept. 2017

*Nombre d'enfants enquêtés, Ghana.*

Accra			Aflao			Ghana, au total		
Total	100	%	Total	90	%	Total	190	%
Filles	37	37	Filles	31	34	Filles	68	36
Garçons	63	63	Garçons	59	66	Garçons	122	64

*Âge d'enfants, Ghana, (N=190)*

Accra						
	N	Moyen	Dev.std.	Min.	Max.	Médian
Filles	37	14.4	2.71	7	17	15
Garçons	63	15.5	2.84	7	*23	16
Total	100	15.1	2.84	7	23	16
Aflao						
	N	Moyen	Dev.std.	Min.	Max.	Médian
Filles	31	14.0	2.44	6	17	14
Garçons	59	13.9	3.02	6	18	15
Total	90	14.0	2.73	6	18	14
Ghana total						
	N	Moyen	Dev.std.	Min.	Max.	Médian
Filles	68	14.2	2.57	6	17	15
Garçons	122	14.7	2.93	6	23	15
Total	190	14.4	2.90	6	23	15



\* Age maximum au-delà de 18 parce que l'échantillon comprend aussi ceux qui avaient migré avant l'âge de 18 ans.

*Travail de chef de ménage, enfants au Ghana.*

